Bulletin Municipal

Commune de Rocamadour

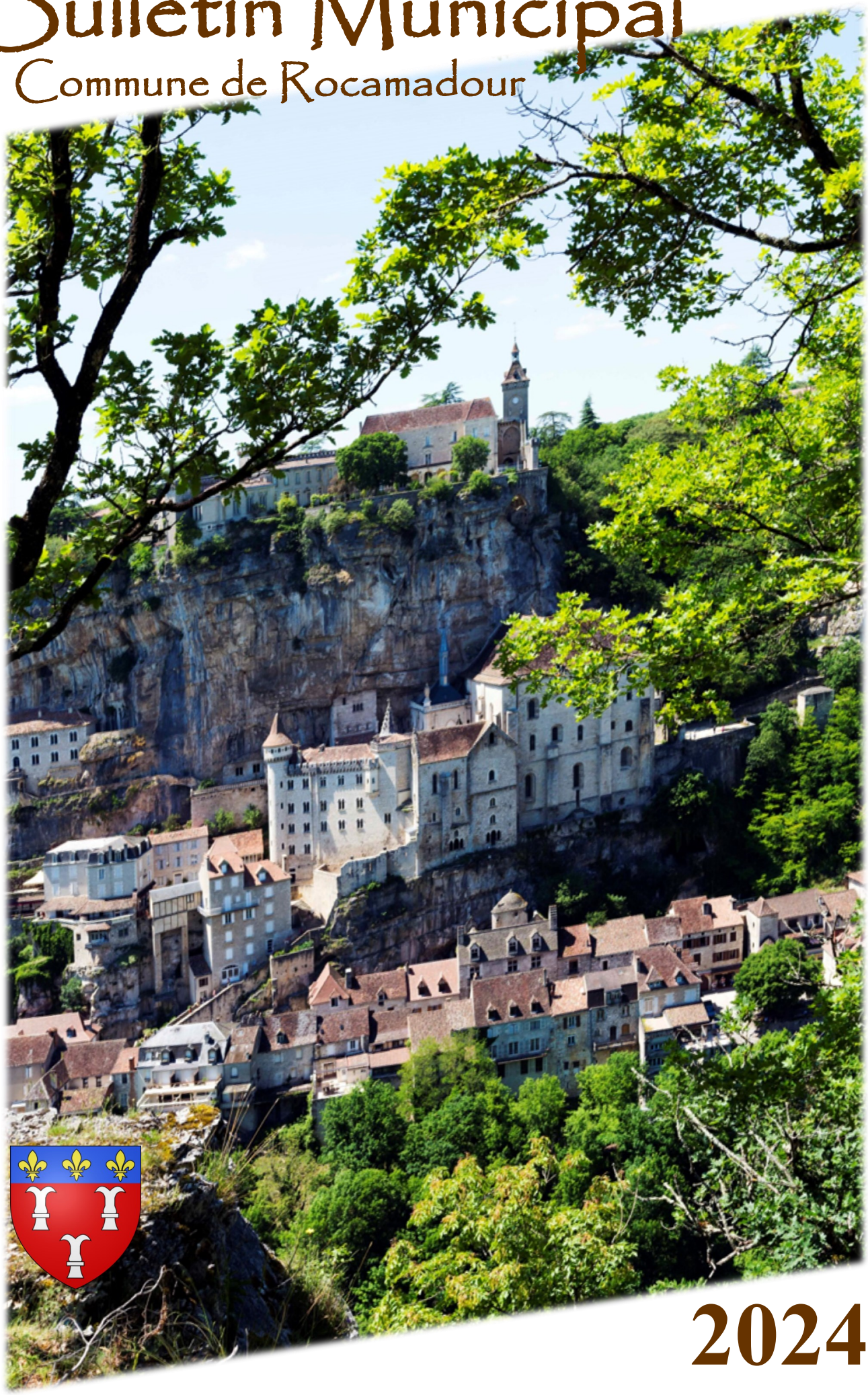

2024

Sommaire

Une décennie, l'histoire du Centre des Congrès	Page 3 - 4
Bilan de la saison 2023	Page 4
Note de présentation brève et synthétique du Budget Communal 2022	Pages 5 - 11
Elections	Page 12
Pôle Technique	Pages 13 - 15
Extrait Arrêté municipal règlementant l'éclairage public	Page 15
Ecole de Rocamadour	Page 16
Noël des enfants	Page 17
Le (re)tour de France 2024 passera par Rocamadour	Page 17
Urbanisme 2023	Pages 18 - 19
Etablissements recevant du public	Pages 20 - 22
Classement et contrôle des gîtes	Page 22
Gestion des déchets	Pages 23 - 24
Nouvelles règles pour les biodéchets en 2024	Page 24
La collecte du verre auprès des professionnels - mise au point	Page 25
Manifestations 2024	Pages 26 - 27
Commission numérique	Page 28
Bienvenue à Rocamadour.	Page 29
Les Temps Modernes	Page 29
Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable Rocamadour Lacave	Page 30
Recycl'Eco du Pays de Gramat.	Page 31
Festival de Rocamadour - Musique sacrée	Pages 32 - 33
Récréaroc	Page 33
Les Coudercs de Blanat	Page 34
Les Restos du Cœurs	Page 34
La truffière aux Livres	Page 35
Concours d'écriture pour enfants	Page 35
Blog de Bernard JAMIN - Rocamadour Actualités	Pages 36 - 37
Les Amis de Rocamadour.	Pages 38 - 39
L'Association Mutualiste Agricole de Rocamadour à fêté ses 50 ans	Pages 40 - 42
Tennis Club de Rocamadour - Tennis adapté	Page 43
Rocamadour Aérostat.	Page 44
Fête des fromages fermiers et du Rocamadour AOC.	Page 45
Le Rugby amadourien, faits marquants de 2022 - 2023	Page 46
Présentation du Rucher Ecole Rocamadour.	Page 47
« Fais comme chez toi »	Page 48
Une nouvelle association - une nouvelle pratique du bien-être	Page 48
Le Mot de Madame le Maire	Page 49
Renseignements utiles.	Pages 50 - 51
Cérémonie des vœux.	Page 52

Une décennie, l'histoire du Centre des Congrès

- Le 13 février 2012, ce projet a vu le jour au sein du conseil municipal. Il a été décidé de le confier à une commission d'élus pour étudier sa faisabilité et un courrier demandant une aide est parti le 28 février 2012 vers la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

- Le 26 mars 2012, réunion en mairie de la commission et de la CCI.

- Le 24 septembre 2012, un mail confirme qu'en date du 26 juin 2012 la CCI approuve la prise en charge de l'étude de faisabilité d'un espace des congrès à Rocamadour.

- Le 23 octobre 2012, un mail de la mairie vers les élus de la commission les informe que la procédure pour recruter un bureau d'études a été lancée par la CCI avec une date limite de remise des plis au 21 novembre 2012.

- Le 28 janvier 2013, réunion en mairie, à la demande de la CCI, avec le bureau d'études retenu pour une première prise de contact avec le chargé de l'étude, sont présents Monsieur le Maire, Pascal Jallet et deux membres du conseil municipal.

- Mars 2013 achat du terrain.

- Le 17 juin 2013, restitution de l'étude en présence de la CCI du Maire et de trois membres du Conseil.

- Elections municipales en 2014, Monsieur le Maire est réélu, c'est son second mandat, avec une nouvelle équipe.

- Juin 2014 réunion d'élus, août 2014 réunion de la commission d'élus et octobre 2014 réunion avec les professionnels, l'office du Tourisme, les associations et les élus.

- Novembre 2014, rédaction de la présentation du projet ; création d'une salle polyvalente accolée à la nouvelle mairie.

- Mai 2015, étude du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et novembre 2015 assistance à maître d'ouvrage signée avec le Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL) avec élaboration du programme architectural technique.

- 2016, mission assistance maîtrise d'ouvrage Haute Qualité Environnementale Bureau BEHI. Et, en août, élaboration du programme détaillé par le SDAIL.

- 2016, recrutement architectes et est retenu le cabinet Malvy et Fontaine de Cahors.

- Entre temps, l'intitulé salle polyvalente, devient centre des congrès en raison de subventions plus élevées pour les projets entrant dans le domaine culturel.

- Entre septembre 2016, et mars 2019 les études se déroulent et le 11 mars validation de l'avant-projet définitif.

- 2018, début de recherche des financements.

- Au 1er trimestre 2019, résultat positif de la demande de financement, puisque subventionné à hauteur de 78.88 % par l'Etat, la Région, le Département, l'Europe et la communauté de communes. Ce qui est un signe fort de confiance sur sa viabilité. Les subventions sont accordées principalement pour le projet de Centre des congrès et c'est Rocamadour qui le porte.

- Juin 2019, Dépôt du permis de construire autorisé en septembre 2019.

- 18 février 2020, lancement de la procédure de consultation des entreprises.

- Période covid prorogation dépôt des plis 17 avril repoussé au 15 mai 2020.

- Juin 2020, analyse des offres.

- Juillet 2020, décès de Monsieur le Maire, Pascal Jallet.

- Procédure prolongation validité des offres jusqu'en octobre 2020.

- 2 octobre 2020, validation par le Conseil Municipal de la signature des marchés avec 17 entreprises.

Une décennie, l'histoire du Centre des Congrès - *fin*

- Ouverture du chantier le 18 novembre 2020.

- La période covid a fait disparaître la profession de gestionnaire de centre de congrès, 97 appels téléphoniques pour recrutement au niveau européen n'ont pas permis d'envisager l'avenir, d'autant plus que pour l'aménagement aucune subvention n'était envisageable et que le business plan était incohérent.

- Nous cherchons une solution avec Cauvaldor, qui manque de place, et qui vient de changer de présidence, la position géographique centrale de Rocamadour dans la communauté de communes est un atout et son rayonnement international aussi. Nous espérons que les membres de la communauté de communes manifesteront leur solidarité envers leur territoire, dont nous faisons partie.

- Nous aboutirons, aidés de L'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC). Les pourparlers sont complexes puisque l'empreinte environnementale avait orienté vers le choix de la mutualisation de ce bâtiment et qu'il faut maintenant « démutualiser » en sachant que le chantier partie 'mairie' ne peut reprendre qu'en même temps que la partie 'centre des congrès'… qu'un géomètre en volumes est nécessaire ainsi qu'une évaluation des Domaines …

- Nous souhaitons ardemment que 2024 soit décisive car ce suivi demande des heures et des heures d'énergie et d'entêtement pour les membres du conseil et que « la terre ne s'arrête pas de tourner ».

Madame le Maire,
Dominique LENFANT.

Bilan de la saison touristique 2023

En 2022, le début d'année avait été marqué chez les français par une forte volonté de voyager au sortir de deux années de restrictions. Si le printemps 2023 n'a pas bénéficié d'un tel contexte, le mois de mai était néanmoins propice à la réalisation de nombreux week-ends prolongés.

Dans le Lot, après une fréquentation de début d'année particulièrement stable par rapport aux années précédentes, le début de saison enregistre des chiffres en hausse.

Malgré un mois de Juin, avec un calendrier en décalage par rapport aux années passées, le Lot et Rocamadour ont connu une forte progression de leur fréquentation sur le début de saison par rapport à 2022.

Dépourvu de week-ends prolongés et pénalisé par des conditions météorologiques peu favorables, le mois de juin 2023 révèle donc très naturellement un léger recul des nuitées touristiques par rapport à 2022. Pour autant, le bilan des nuitées cumulées sur les 6 premiers mois de l'année révèle des résultats assez satisfaisants, en progression par rapport aux années précédentes.

En juillet, les conditions météorologiques aléatoires conjuguées à un contexte économique peu favorable semblent avoir pesé sur la fréquentation.

Le bilan de la mi-saison avait révélé une tendance à la baisse avec des volumes de nuitées moins satisfaisants que ceux de 2022 sur les mois de juin et juillet. Cette tendance semble toutefois s'inverser pour le mois d'août, avec 2,2 millions de nuitées accueillies dans le département soit une progression de 8% par rapport à 2022.

La dynamique touristique de l'arrière-saison dans le département ne cesse de se confirmer avec une fréquentation en croissance sur le mois de septembre (+6% de nuitées vs. 2022).

Au final, la saison 2023 semble avoir démontré que le Lot et Rocamadour bénéficient d'un niveau d'attractivité croissant auprès des touristes français et étrangers avec des nuitées touristiques cumulées en constante progression par rapport à 2022 mais aussi 2019.

Cyrielle MENOT,
Sophie VILARD.
(info lot tourisme)

Note de présentation brève et synthétique du Budget Communal 2022

Quelques généralités qui vous permettront de comprendre les résultats des budgets 2022 ainsi que les prévisions budgétaires 2023 :

Le compte de gestion est géré par le comptable public, pour nous la trésorerie de St Céré, fonctionnaire du ministère des Finances, en charge d'encaisser les recettes et de liquider les dépenses ordonnancées par le maire, après vérification de leur régularité formelle, en vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

Un budget présente deux sections : celle de fonctionnement et celle d'investissement en recettes et dépenses, nous avons trois budgets : mairie, assainissement, centre des congrès.

La section de fonctionnement correspond à ce qui relève de la vie courante. Elle constitue la part la plus grande du budget. La section d'investissement concerne les achats importants et la valorisation du patrimoine. Elle incarne l'avenir.

L'investissement à long terme justifie le recours à l'emprunt, étalé dans le temps.

Un emprunt contrairement aux usages familiaux ne peut servir à rembourser une dette.

Les principaux chiffres de 2022 :

Le Compte Administratif laissant apparaître pour mémoire :

Résultat de Fonctionnement antérieur reporté :	+	**106 953,99 €**
Résultat d'Investissement antérieur reporté	-	**359.032,08 €**

Solde d'exécution de la Section d'Investissement au 31/12/2022

Solde d'exécution de l'exercice :	+	886.816,01 €
Solde d'exécution cumulé (soit – 359.032,08 + 886 .816,01) **:**	+	**527.783,93 €**

Restes à Réaliser au 31/12/2022

Dépenses d'Investissement		557.663,00 €
Recettes d'Investissement :		303.938,00 €
Solde des Restes à Réaliser :	-	**253.725,00 €**

Résultat de la Section d'Investissement au 31/12/2022

Rappel du solde d'exécution cumulé	+	527.783,93 €
Rappel du solde des Restes à Réaliser :	-	253.725,00 €
Total : Excédent de financement :	+	**274.058,93 €**

Résultat de Fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice 2022	+	77.312,28 €
Résultat antérieur :	+	106.953,99 €
Solde d'exécution cumulé de FONCTIONNEMENT	+	**184.266,27 €**

Note de présentation brève et synthétique du Budget Communal 2022 - *suite*

Les principaux postes de dépenses et recettes de fonctionnement sont reportés dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CA 2020	CA 2021	CA 2022
011- Charges à caractère général (60-61-62-63)	202.589,38	189.842,77	211.067,95
012- Charge de personnel (6332-6336-64)	555.082,49	496.188,47	547.469,41
65- Autres Charges Gestion Courante	205.731,80	115.202,16	272.464,93
Charges rattachées			56,59
66- Charges Financières	6.728,93	7.196,86	7.365,55
67- Charges Exceptionnelles	527,84	6.541,00	3.207,20
042-Opérations d'ordre entre section (675-676-6811)	13.207,04	17.227,00	10.402,16
TOTAL (1)	**933.867,48**	**832.198,26**	**1.052.033,79**

RECETTES	CA 2020	CA 2021	CA 2022
70- Ventes Pts - Prestations Services	73.295,22	147.599,92	210.927,33
73- Impôts et Taxes	613.216,26	622.077,75	677.941,33
74- Dotations, Subventions Particip.	189.462,41	196.477,51	166.181,29
75- Autres Produits Gestion Courante	30.779,39	30.479,60	15.744,18
013- Atténuation de Charges (6419)	79.529,81	69.419,76	17.458,04
76- Produits Financiers	1,88	1,80	1,88
77- Produits Exceptionnels	894,51	8.275,00	16.683,00
79 – Transfert des charges (Rembt sinistre)			
042- Opérations d'ordre entre sections	11.727,96	23.056,06	24.409,02
TOTAL (2)	**998.907,44**	**1.097.387,40**	**1.129.346,07**
Excédent de Fonctionnement Annuel (Total 2 – Total 1)	**+ 65.039,96**	**265.189,14**	**+ 77.312,28**

Les Dotations de l'Etat encaissées par la Commune:

En 2020	En 2021	En 2022	Prévisionnel 2023
116.441,00 €	**112.139,00 €**	**105.876,00 €**	**105.738,00 €**

Section d'INVESTISSEMENT :

Ces dépenses sont financées par les excédents de recettes de la section de fonctionnement, par des subventions, par le remboursement de la TVA, par la taxe d'aménagement et par l'emprunt.

Travaux en régie réalisés en 2022 par les agents de l'équipe technique :

Ils ont représenté :
Pour 2021 une somme de 17.461,20 €
Pour 2022 une somme de 18.814,16 € correspondant à divers chantiers tels que :

Travaux de peinture appartement de l'école, création d'étagères dans salle de classe, création d'un accès parcelle Place des Rocs, confection plaque numérotation pour l'adressage, clôture d'une parcelle Place des Rocs.

Note de présentation brève et synthétique du Budget Communal 2022 - *suite*

Travaux réalisés en 2022 par des entreprises :

Le montant des dépenses d'investissement s'est élevé en 2022 à : 853.856,99 € comprenant le remboursement du capital des emprunts pour 92.896,96 € et outre la réalisation des amortissements les principaux investissements ont concerné :

- Le chantier de construction de la nouvelle mairie pour 393 884,67 € auxquels se sont rajoutés 289.000,00 € d'avances de trésorerie versés au budget centre des congrès dans l'attente du versement des prêts contractés par ce budget annexe. -A noter que ces 289.000,00 € ont été remboursés à la Commune en fin d'année 2022-,
- L'achat d'une partie des mâts et panneaux de rue dans le cadre du dossier adressage pour une somme de 8.211,53 € qui sera complétée en 2023 d'une seconde partie pour 9.218,00 €. -**A noter que tous les numéros de rue ont été confectionnés par l'Equipe technique**-,
- L'enfouissement des lignes télécom et éclairage public à Mayrinhac le Francal pour un coût de 23.675,47 € subventionnés à hauteur de 1.924,65 €,
- La pose d'un coffret électrique au four de Blanat et le déplacement de la commande d'éclairage public à Blanat pour 3.348,02 €,
- Le castinage de la voie de Marcayou à Lafage pour 2.256,00 €,
- L'acquisition de divers matériels pour l'équipe technique pour 8.338,00 €.

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées en 2022 à : 1.740.673,00 € provenant essentiellement de la réalisation d'un prêt relais pour la construction de la nouvelle mairie à hauteur de 300.000 € complété d'un emprunt de 440.000 €, de la TVA perçue à hauteur de 48.895 €, de la Taxe d'aménagement 9.884 €, des amortissements, de l'affectation du résultat N-1 pour un montant de 319.193,08 € et des acomptes de subvention perçus au titre du chantier de construction de la nouvelle mairie.

La section d'investissement s'est soldée en 2022 par un excédent de 886 816.01 €

La vie associative en 2022 : les subventions ont été maintenues, diminuées, mais versées. Il faut rappeler qu'il doit être détenu en Mairie, et mis à disposition de chaque administré, le détail des subventions, la lettre de demande annuelle **(la reconduction tacite n'existe pas),** le compte-rendu de l'Assemblée Générale, le bilan financier de l'année écoulée avec le détail des sections qui permettrait d'ajuster les attributions, la date de la délibération accordant cette subvention. Il s'agit d'argent public contrôlable par tous.

La Gestion de la dette :

Un atout majeur : avoir en tête la prévision de la gestion de la dette : capital et intérêts

2008	312 228 €
2014	184 607 €
2020	103 389 €
2021	95 237 €
2022	101 087 €
2023	109 391 €
2024	400 103 € dont remboursement du prêt intercalaire 300 000 € pour la construction de la nouvelle mairie – compte tenu de l'arrêt du chantier en 2023 un report de ce remboursement a été négocié
2025	61 830 €
2026	48 108 €
2029	31 867 €

Note de présentation brève et synthétique du Budget Communal 2022 - *suite*

Quelques chiffres inscrits sur le budget prévisionnel de 2023 :

Outre le remboursement du capital des emprunts en cours : 96 458.12 € et les travaux en régie listés ci-dessous, les principaux chantiers prévus pour 2023 porteront sur :

- La poursuite du chantier de la nouvelle mairie – chantier arrêté en février 2023,
- L'acquisition de la maison jouxtant le chantier de la nouvelle mairie,
- La convention SDAIL pour adressage –l'achat de panneaux de noms de rues suite et fin,
- La mise aux normes électriques de divers bâtiments,
- La Remise en état de poteaux incendie,
- Le nettoyage de la tapisserie Jean Lurçat dans la perspective de son déplacement dans la nouvelle Mairie,
- L'acquisition de panneaux de signalisation,
- L'acquisition matériel équipe technique,
- Acquisition chapeau solaire pour les horodateurs,
- Travaux d'étanchéité à l'Eglise de Mayrinhac le Francal,
- Acquisitions d'onduleurs,
- Acquisition d'une cuve à gasoil pour les services techniques,
- Modification de l'éclairage public.

Ces dépenses seront couvertes par des subventions notamment pour le nettoyage de la Tapisserie, par le solde de la subvention DETR pour le dossier adressage, par le montant de la TVA à percevoir sur les travaux réalisés en 2022 (Le FCTVA est une compensation de l'Etat à la commune à un taux forfaitaire de 16.404% des dépenses réelles d'investissement de l'année N-1), par des subventions pour les travaux sur l'église de Mayrinhac le francal, par la vente de la maison Saint Louis, par la vente d'un terrain à la zone artisanale au SYMICTOM, par la taxe d'aménagement.

Prévisions travaux en régie pour 2023 (à réaliser par l'équipe technique) :

- Cantine école toiture,
- Travaux aménagement intérieurs à la maison jouxtant le chantier de la nouvelle mairie
- Eglise de Mayrinhac le francal,
- Mur cantine école,
- Toilettes stade,
- Croix rue de la Mercerie,
- Réfection trottoirs rue.

En résumé, le budget primitif 2023 est un budget prudent en raison du contexte inflationniste important, mais, il traduit aussi la volonté politique de diminuer la dette communale. Les élus ont privilégié des investissements légers, pouvant être reporté en 2024. Ce budget poursuit néanmoins le souhait de reprendre le chemin de l'investissement (l'achat et l'aménagement de la maison jouxtant la nouvelle mairie en est un exemple), un point important a été mis sur l'entretien du bâti communal.

Note de présentation brève et synthétique du Budget Communal 2022 - *suite*

Les Budgets Annexes (en ht)

Le Budget ASSAINISSEMENT :

Le budget ASSAINISSEMENT comporte toutes les dépenses d'entretien et d'investissement liées à la station d'épuration et au réseau d'assainissement collectif. La recette principale de ce budget est la redevance payée par les administrés raccordés au réseau collectif.

La Commune a signé un contrat d'affermage avec la Société VEOLIA depuis janvier 2016. L'échéance du contrat est fixée au 31 décembre 2027 sauf résiliation anticipée.

L'évolution des comptes de la section d'assainissement figure dans le tableau ci-dessous :

	2020	2021	2022
Fonctionnement			
Dépenses réalisées	62 725,60	77 870,02	78 508,47
Recettes réalisées	109 240,88	25 942,64	47 045,86
Solde de l'exercice	46 515,28	- 51 927,38	**- 31 462,61**
Solde Exercice Antérieur	40 557,89	87 073,17	35 145,79
affectation résultat au 1068			
Solde Cumulé de Fonctionnement	**87 073,17**	**35 145,79**	**3 683,18**
Investissement			
Dépenses réalisées	16 205,33	16 740,99	56 940,00
Recettes réalisées	35 119,55	35 127,42	61 586,19
Solde de l'exercice	18 914,22	18 386,42	4 646,19
Solde Exercice Antérieur	57 734,66	76 648,88	95 035,31
Solde cumulé d'Investissement	**76 648,88**	**95 035,30**	**99 681,50**
Restes à Réaliser			
Dépenses	0	56 651,00	0.00
Recettes	0	25 998,00	0
Solde des Restes à Réaliser	0	- 30 653,00	0

Les dépenses de fonctionnement 2022 ont concerné :

- des fournitures d'entretien du réseau,
- les honoraires versés au SYDED du Lot qui assiste la commune dans le suivi du contrat d'affermage, pour la constitution du dossier Loi sur l'Eau, et pour la constitution du dossier de création d'une zone d'infiltration destinée à pallier au problème de départ des boues dans le ruisseau Alzou.
- Les salaires du personnel et les indemnités élus reversés au budget de la commune
- Les dotations aux amortissements.

A noter le déficit de fonctionnement de 2022 lié au fait que les redevances perçues ont largement baissé sur 2021 et 2022 impactant l'excédent de fonctionnement habituel. Des démarches ont été entreprises auprès de Véolia pour résoudre ce problème.

Les dépenses d'investissement 2022 :

La construction de la zone d'infiltration prévue est terminée. Ce programme de travaux à hauteur de 56 651 € ht a été financé par une subvention de l'Etat – DETR 2021 – accordée pour un montant de 19 499 € (30%) et par une aide du Département d'un montant de 6 499 € (10%).

A noter que le budget Assainissement n'a plus d'emprunt en cours donc plus de capital ni d'intérêts à rembourser.

Note de présentation brève et synthétique du Budget Communal 2022 - *suite*

Pour le budget 2023 :

En fonctionnement : Compte tenu des difficultés il n'est pas prévu de reversement à la Commune d'une partie des indemnités Elus ni le reversement de temps travail des agents administratifs – soit globalement : - 25 000 € de dépenses.

En investissement : il est prévu la réalisation du schéma directeur d'assainissement pour un montant estimé de 80 000 € (étude et honoraire du Syded).

Le Budget CENTRE des CONGRES :

Ce budget a été créé en 2020.

Il concerne les dépenses et les recettes du programme de construction du centre des congrès.

Montant des travaux : 1 404 967,08 € ht (hors équipement) et honoraires 240 000,00 € ht représentant un Montant total du Projet de 1 644 968,00 € HT (TVA 328 994 €) 1 973 962 € TTC.

Financement ACQUIS à hauteur de 1 297 643 €.

En 2022 les dépenses d'investissement ont concerné le paiement des factures de travaux réalisés par les entreprises à hauteur de 999 749,31 € pour un montant de recettes perçues à hauteur de 1 625 277,43 € correspondant à l'encaissement de deux prêts contractés auprès du FONDS TOURISME OCCITANIE pour un montant de 759 000 € pour le prêt relais et 436 000 € pour le prêt d'équilibre, plus l'encaissement d'acompte de subvention.

Les avances de trésorerie perçues à hauteur de 289 000,00 € ont été remboursées à la Commune sur l'exercice 2022.

Les travaux reprendront dés qu'un consensus sera trouvé pour la partie Centre des congrès.

Fiscalité :

Les tableaux ci-contre ont pour objet de vous faire connaître la nature des différentes impositions locales perçues sur le territoire de la commune au titre des impôts directs locaux, des taxes additionnelles et leur répartition entre collectivités bénéficiaires : la Commune, la communauté de communes Cauvaldor, le Département, la Région et les organismes consulaires (Chambre des Métiers ou d'Industrie).
Quelques précisions sur les tableaux :

Les taux des différentes taxes sont votés chaque année par les collectivités dans les conditions prévues à l'article 1639 A du code général des impôts (CGI).

- La taxe d'habitation (TH) est due par les occupants des locaux meublés non affectés à l'habitation principale. **A compter de 2023, la TH ne s'applique qu'aux résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.**

- La Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est due par tout propriétaire ou usufruitier, au 1er janvier de l'année d'imposition, d'un bâtiment et installations destinées à abriter des personnes ou des biens, ou à stocker des produits ; d'ouvrages d'art et voies de communication ; de sols des bâtiments ; de terrains employés à usage industriel ou commercial ou utilisés pour la publicité commerciale ou industrielle. Elle est perçue par les communes et les groupements de communes.

- La Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) est due par les propriétaires ou les usufruitiers de propriétés non bâties, au 1er janvier de l'année d'imposition. Depuis 2011, elle n'est plus perçue ni par le Département, ni par la Région. Elle a été réaffectée à la Commune ou à l'intercommunalité sous la forme d'une taxe additionnelle au foncier non bâti, au taux non modulable ;

- La Cotisation foncière des Entreprises (CFE) est due par les entreprises ou les personnes qui exercent de manière habituelle une activité professionnelle. Elle est assise sur la valeur locative des biens utilisés par l'entreprise pour les besoins de son activité et soumis à la taxe foncière l'avant dernière année précédant celle de l'imposition.

P.S.: une erreur sur le tableau de synthèse : montant IFER perçue par Cauvaldor lire : 15 318 €

Note de présentation brève et synthétique du Budget Communal 2022 - *fin*

TAXES PRINCIPALES

Taxe d'Habitation

	taux	base	produit	lissage
Commune	9.26	336 929	31 200	
Cauvaldor	11.00	336 929	37 062	
Total			68 262	

Taxe d'Habitation sur les logements vacants

Néant

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

	taux	base	produit	lissage
Commune				
avant effet réforme TH	49.93	1 179 607	581 574	-7 404
Montant de l'effetCoefficient Correcteur			-198 765	
Produit net perçu			382 809	
Cauvaldor	2.00	1 135 546	22 678	-33
Total			405 487	

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

	taux	base	produit	lissage
Commune	152.93	27 540	42 117	
Cauvaldor	6.80	27 540	1 873	
Total			43 990	

Cotisation foncière des Entreprises (CFE)

	taux	base	produit	lissage
Commune				
Cauvaldor	27.36	465 544	127 835	462
Total			127 835	

TAXES ANNEXES

au profit de la Communauté de Communes : CAUVALDOR

	taux	base	produit	lissage
Taxe additionnelle à la TFPNB	134.00	4 586	6 145	
Taxe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)			8 277	
taxe spéciale d'Equipement (TSE)			7 404	
taxe enlèvement des Ordures ménagères	12.36	1 153 107	142 524	
imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)			15 318	

SYNTHESE

	ROCAMADOUR	CAUVALDOR	Departement
TH// THLV	31200.00	37062.00	0
TFPB	382 809.00	22 678.00	0
TFPNB	42 117.00	1 873.00	0
TA-TFPNB		6145.00	
CFE		127 835.00	
GIR		-53 908.00	
IFER		153 108.00	7 659
TEOM		141 771.00	
TGEMAPI		8 277.00	
TOTAL	456 126.00	307 051.00	7 659.00

Elections

La commune de Rocamadour comptait sur son territoire 2 bureaux de vote :

L'Hospitalet (au Mille club – foyer rural),

Et Mayrinhac le Francal (salle des fêtes).

Chaque bureau de vote doit pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite (P.M.R). La configuration de la salle de Mayrinhac le Francal (avec son escalier) ne permet pas de répondre à cette obligation, ces mêmes contraintes sont applicables au bâtiment de la mairie actuelle d'où l'utilisation de la salle « Foyer Rural ».

Il est conseillé un bureau de vote pour maximum 800 à 1000 habitants. En considérant le nombre d'habitants que compte Rocamadour (628 habitants), il n'est pas justifié de conserver deux bureaux de vote sur la commune. Par délibération n°2022-047 du 11 juillet 2022, le conseil municipal de Rocamadour a décidé de supprimer le bureau de vote de Mayrinhac le Francal acté par l'arrêté préfectoral DCL/BRGAE n°2022/076.

Pour l'ensemble des électeurs de Mayrinhac-Le-Francal, votre carte d'électeur reste valable même si votre bureau de vote a été modifié.

Pour rappel :

Lors d'une année d'élection, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection.

Les prochaines élections (Européennes) se tiendront *le* 9 juin 2024.

Pour pouvoir s'inscrire, il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

Un citoyen européen résidant en France peut demander à s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour voter aux élections municipales et élections européennes en France.

Pour vous inscrire :

Vous pouvez :

- Utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) et joindre la version numérisée des documents suivants : justificatif de domicile à votre nom (de moins de 3 mois) et justificatif d'identité.
- Ou venir en mairie avec les documents suivants : un justificatif de domicile à votre nom (de moins de 3 mois) et un justificatif d'identité. Vous pouvez également remplir le formulaire CERFA N°12669*02 de demande d'inscription (pour plus de rapidité).

Nous vous recommandons de vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de Rocamadour sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788.

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant le 1er tour des élections, vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit en appelant la mairie au 05.65.33.29.84.

Les membres de la Commission Electorale.

Pôle Technique

En 2023, l'effectif de nos agents est resté inchangé par rapport à l'exercice précédent soit 8 agents, (6 titulaires et 2 saisonniers).

Comme les années précédentes, l'équipe technique s'investie dans des travaux d'entretien. Nous en citerons les principaux :

- la tonte des parterres enherbés, l'élagage, le ramassage des feuilles, l'épareuse.
- le balayage des espaces piétons,
- la collecte des panières (ordures ménagères) et nouveauté pour cette année depuis début juillet s'est rajoutée la collecte du verre au niveau de la Cité (car le SYMICTOM a cessé cette activité),
- l'entretien des cimetières,
- la participation à l'organisation de diverses manifestations (fêtes des fromages, montgolfiades, etc),

A toutes ces tâches, dirons- nous routinières, se sont rajoutés des travaux de restauration :

- le réaménagement autour de la **fontaine de Fagnol à Mayrinhac-le-Francal**.





Ces travaux ont consisté à évacuer de nombreux gravats acheminés par le ruissellement des eaux pluviales issus du chemin à forte pente. Pour éviter cela, nous avons mis en place un linéaire de pierres massives afin que le ravinement des gravats et des eaux pluviales soit détourné et accompagné en contre bas sans qu'il soit déversé dans le lac de la fontaine. Ceci devrait nous assurer un bon fonctionnement de manière pérenne.

- la **réfection de la toiture de la cantine de l'école,** dégradée par le gel.





Ces travaux ont été planifiés sur deux exercices, cette année ce sont 72 m² de toiture qui ont été réalisés.

Les tuiles d'origines ne se fabriquant plus, nous les avons remplacées par des tuiles de type « Beauvoise ». Les liteaux, le faitage, les tuiles de rives ainsi que l'étanchéité autour du velux ont également été refaits.

L'ensemble de ces travaux représente **110 heures de main d'œuvre** effectuées par nos agents de l'équipe technique et le coût d'approvisionnement des matériaux s'est élevé à 4000 €.

Pôle Technique - *suite*



L'acquisition de la maison jouxtant la future mairie a été motivée par la volonté de l'ensemble des membres du conseil municipal d'y créer un logement pour les gendarmes réservistes, ce qui répondait à une demande de longue date des services de la Gendarmerie nationale du Lot.

De ce fait, des travaux ont dû être réalisés. Les agents municipaux grâce à leurs multiples compétences ont pu, une fois encore, y subvenir en intégralité :





- Vidage des lieux et nettoyage de la maison,
- Installation des blocs lumineux de secours, mise aux normes et déplacement de certains réseaux électriques suite au rapport de l'organisme de contrôle SOCOTEC,
- Réaménagement de la cuisine, ainsi que de la salle de bain et du WC qui a du être désolidarisé de celle-ci par mesure de commodité pour les usagers,

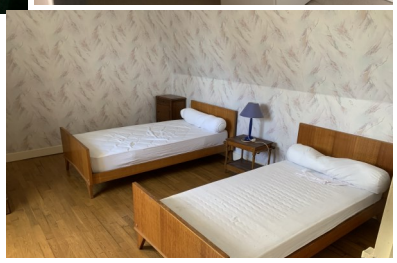

- Lessivage et application de peintures murs et plafonds dans toutes les pièces et escalier,
- Suppression des moquettes, ponçage et vitrification des parquets bois,
- Pose de grilles de défense sur les ouvrants en partie basse.

L'ensemble de ces travaux représente **450 heures de main d'œuvre** et le coût d'approvisionnement des matériaux s'est élevé à **1500 €**.

Eclairage public :

Mise en place au fur et à mesure, d'horloges électroniques pilotées par satellite en remplacement des horloges mécaniques. Ceci permet une mise à l'heure automatique en fonction du changement d' heures (hiver - été). Le déclenchement de l'extinction matinale et l'allumage nocturne se font de manière automatique en fonction du lever et du coucher du soleil, mais peuvent être aussi programmés par l'utilisateur.

Pour cette année, nous avons pu en remplacer 4 : Le Bourg, les Vignotes à Mayrhinac le Francal, Lagardelle ainsi que celle de l'Hospitalet située Route de Gramat.

Réfection voirie 2023:

Comme tous les ans, le linéaire priorisé a été réalisé : soit au total **2 120 mètres linéaires (ml),** les voiries concernées ont été les suivantes :

- VC 100 : La Vitalie (deuxième tranche 475ml),
- VC 178 : Moulin de Cougnaguet /route de Calès (1 150ml mitoyens avec Calès) soit 575 ml pour Rocamadour,
- VC 5 : Lagardelle (première tranche au départ du Hameau vers la départementale 673) soit 1 070 ml.

Comme à leurs habitudes, la programmation et le suivi de ces travaux sont assurés par le service voirie de CAUVALDOR et nous les en remercions. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Marcouly, retenue pour le marché de notre secteur.

Pôle Technique - *fin*

Point sur l'entretien des haies

Je tenais à vous transmettre ce point info afin que chacun puisse éventuellement se rendre compte du linéaire cumulé que nous nous devons d'entretenir sur nos voiries communales :

⇒ environ 90 kms,
⇒ à cela s'ajoutent les chemins castinés et pédestres environs 100 kms.

Nous sommes bien conscients des difficultés que nous avons pour assurer un entretien satisfaisant sur tout notre territoire.

En effet, toutes les demandes arrivent en même temps et certains lieux sont fortement impactés suivant le climat, la saisonnalité et les contraintes imposées pour les dates de passages d'épareuses (interdiction du 15 mars au 16 août) ceci explique parfois certaines attentes !!

Pour y pallier au mieux, il est impératif que nous puissions disposer d'une épareuse en régie et parallèlement que nous maintenions le contrat avec Monsieur Damien Delpech (Entrepreneur individuel). Sans ces éléments, nous serions encore plus vulnérables sur des indisponibilités des uns ou des autres ou des pannes de matériel ...

Sur l'exercice écoulé, ont été réalisées :

⇒ 150 heures d'épareuses effectuées par nos agents de l'équipe technique,
⇒ 120 heures d'épareuses effectuées par le prestataire extérieur.

Didier BAUDET

Arrêté Municipal règlementant l'éclairage public - Extrait

Extrait de l'arrêté municipal N° 102/2023 du 19 décembre 2023 :

Règlementation des coupures d'éclairage public sur le territoire de la Commune

… « Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande d'électricité et considérant qu'à certaines heures ou certains endroits l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue,

ARRETE

Article 1 : A compter du 31 mars 2024 et jusqu'au 31 mars 2025, l'éclairage public sera interrompu de 21 heures à 7 heures, sur l'ensemble de la commune (Hormis l'Hospitalet et la Cité) partout où les installations le permettront.

Article 2 : pour les secteurs de l'Hospitalet et la Cité l'éclairage public sera interrompu :

Du 31 mars au 30 avril de 23 h à 7 h
Du 1er mai au 31 octobre de 00 h à 7 h
Du 1er novembre au 31 décembre de 22 h à 7 h
Du 1er janvier au 31 mars de 21 h à 7 h

Les week-end (vendredi et samedi soir), l'éclairage de la rue Rolland le Preux et rue de la Couronnerie restera allumé jusqu'à 00 h, si les installations permettent cette disposition.

En période de fêtes ou d'évènements particuliers, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. » ...

Ecole de Rocamadour



A la rentrée de septembre 2023, l'école de Rocamadour accueillait 47 élèves répartis en deux classes.

Madame Vanessa Bessieres, directrice, a la charge de 24 élèves de CM_1 et Madame Myriam Monnier, professeur des écoles, à qui nous souhaitons la bienvenue, 23 élèves CE_2/CM_2.



Le fil conducteur de cette année scolaire est le sport avec en ligne de mire les JO 2024 à Paris. Dès la deuxième semaine, le cycle natation a débuté à la piscine de Gramat pour 8 séances qui ont abouti au passage du 'Savoir nager' ou de « l'aisance aquatique » début octobre.

La classe des CM_1 a suivi avec attention la Coupe du Monde de Rugby en notant les résultats, en étudiant les règles de ce jeu et en y associant des lectures.

La classe CE_2/CM_2 a mis en place un journal de l'école avec l'aide précieuse de la classe des CM_1.



Les élèves de CE_2 et CM_2 ont travaillé autour de la Commémoration du 11 novembre à travers des lectures, les CM_2 ont étudié le roman « La guerre d'Eliane ».

En arts visuels, la fresque collective « Mille colombes », réalisée par les élèves de Rocamadour, est exposée dans le Cube (à côté de la poste). Lors de la cérémonie du 11 novembre, cette fresque a été présentée par des élèves au public présent.

Les élèves de CE_2 et CM_2 ont abordé la question du harcèlement scolaire à travers des actions de sensibilisation du 13 au 17 novembre 2023 avec le journal '1 jour 1 actu'.



Toutes les classes ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».

Pour la Semaine du goût, Madame Arcoutel est venue faire une intervention autour des fromages.

Moment de partage autour du Patrimoine avec Monsieur Sébastien Pousse qui a expliqué les techniques de constuction de murs en pierres sèches.

De nombreux projets sont en cours :

⇒ Spectacle de Noël du R.P.I.,
⇒ Spectacle 'un océan d'amour' au théâtre de l'usine de Saint-Céré,
⇒ Participation aux Ecoles qui chantent sur le thème de l'olympisme (CM_1),
⇒ Travail sur le chocolat,
⇒ Ecole et cinéma : 3 séances à Gramat,
⇒ Sensibilisation au « don du sang », avec la création d'affiches et la venue de 2 intervenants,
⇒ Parcours éducatif « Revenons à nos moutons », invitation à rencontrer les éleveuses et éleveurs avec leur troupeau afin de mieux connaître ce métier,
⇒ Intervenants sportifs en tennis, sport-boules, handball et rugby. Cross des écoles
⇒ Travail autour des jeux olympiques,
⇒ et bien d'autres…

Personnel de l'école : Mme Claudine R. : garderie (matin et soir) et cantine,
Mme Estelle V. : cantine et ménage des locaux,
Mme Cécilia B. : garderie de 12 h à 13 h 30,
Mme Jade S. : garderie de 12 h à 13 h 30

Merci aux enseignantes pour leur collaboration dans la rédaction de cet article concernant les projets pour l'année scolaire.

Merci aux agents de l'équipe technique pour leur disponibilité concernant l'entretien des locaux et de la cour de récréation.

Martine GREZE
et la Commission Ecole.

Noël des enfants



Le Mercredi 13 décembre, les enfants résidant sur la commune et leurs parents étaient invités par la municipalité à se rendre au café théâtre « Côté Rocher » pour assister à un spectacle conté « Et l'œuf devint poussin » interprété par Sandrine Mage.

Ils parcouraient ensuite joyeusement quelques mètres afin de se rendre à l'Hôtel de Ville où les attendait le Père Noël et bien sûr les traditionnels cadeaux …

Un goûter, offert par la Municipalité, clôturait agréablement l'après-midi.





Martine GREZE,
Dominique LENFANT, Philippe de HOUX.

Le (re)tour de France 2024 passera par Rocamadour

Après le passage de la **Route d'Occitanie, le 4 août 2020** et du **contre-la-montre** du Tour de France, le **23 juillet 2022**, la commune de Rocamadour sera traversée, une fois de plus, **jeudi 11 juillet 2024,** lors de la **12ème étape du Tour de France** (Aurillac / Villeneuve-sur-Lot).

Ce fut un grand plaisir d'apprendre, par Stéphane Boury, directeur technique des arrivées d'étapes du Tour de France, le passage de cette 111ème édition du Tour de France par Rocamadour. Un plaisir partagé avec les communes voisines telles qu'Alvignac, Couzou, Padirac, Autoire et Saint-Projet.

Les informations quant à l'organisation de la voirie et la gestion des flux nous parviendront ultérieurement par les services préfectoraux, la gendarmerie et les équipes organisatrices d'ASO. Toutefois, elles n'engendreront pas les mêmes conditions particulières que le contre-la-montre 2022, entre Lacapelle-Marival et Rocamadour. A ce titre, nous en profitons pour remercier les agents communaux, habitants, commerçants, agriculteurs et bénévoles qui s'étaient investis lors de cette étape historique pour le territoire.





Jean-Baptiste JALLET.

Urbanisme 2023

Récapitulatif des dossiers déposés :

	au 14 décembre 2023						
	1er T	2ème T	3ème T	4ème T	total	coût unitaire	TOTAL
Cua (Certificat d'urbanisme informatif)	8	6	3	4	21	24.00 €	504.00 €
Cub (Certificat d'urbanisme opérationnel)	3	5	3	4	15	37.00 €	555.00 €
DP (Déclaration préalable)	9	8	6	5	28	75.00 €	2,100.00 €
PC (Permis de construire)	5	6	1	5	17	107.00 €	1,819.00 €
PA (Permis d'aménager)	0	1	0	0	1	133.00 €	133.00 €
					82		5,111.00 €

Le coût d'instruction des demandes de travaux à la charge de la commune est donc de 5.111,00€.

La Saisie par Voie Electronique (SVE) est opérationnelle depuis le 1er janvier 2022. Elle permet aux porteurs de projet d'effectuer leurs demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme…) de façon dématérialisée.

Petit rappel important :

Après l'Accord d'un permis de construire ou d'un permis de travaux des obligations s'imposent :
- La déclaration en mairie du début des travaux et la déclaration de la fin des travaux.
- L'affichage du permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux est obligatoire. Il s'effectue au moyen d'un panneau rectangulaire de dimensions supérieures à 80 centimètres dès l'obtention de l'autorisation. Son contenu doit pouvoir être visible de la voie publique ou des espaces ouverts au public. Cet affichage est **obligatoire** pour le bénéficiaire du permis, dès la notification de la décision par la mairie.



Important : le non-respect de l'obligation d'affichage d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux est passible d'une sanction pénale entraînant une contravention.

Sont notamment **indiqués sur le panneau d'affichage** :

- votre nom, votre raison sociale ou dénomination sociale,

- la date de délivrance du permis ainsi que son numéro,

Urbanisme 2023 - *fin*

- La nature du projet et la superficie du terrain,

- l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté,

- le nom de l'architecte auteur du projet architectural,

Cela est valable pendant toute la durée du chantier.

Le plan local d'urbanisme intercommunal:

Il s'agit d'un document d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

En quelques phrases : Avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE), l'Etat a décidé de mettre l'accent sur les **p**lans **l**ocaux d'**u**rbanisme **i**ntercommunaux **(PLUi)**. En effet, au-delà du plan local d'urbanisme (PLU) – qui permet de définir des règles à l'échelle d'une commune – il est apparu que l'échelle la plus pertinente pour coordonner tant les politiques d'urbanisme que d'habitat et de déplacements était celle de l'intercommunalité. Le PLUi se présente comme une version plus globale du PLU, **un outil de développement à l'échelle du territoire qui dépasse le statut de la commune,** un document qui permet d'avoir une vision à long terme.

C'est une véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement…), le PLU(i) est aussi un vecteur majeur de retranscription du projet communal ou intercommunal. Comme les autres documents d'urbanisme, le PLU(i) doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols).

Le PLUi contribue à la coordination des politiques publiques sur le territoire intercommunal et répond à un objectif de développement durable et équilibré du territoire. Il fixe des orientations, préfigure les projets futurs et établit des prescriptions pour la réalisation de ces projets à travers un règlement (normes de constructibilité, servitudes, etc.)

Calendrier de travail :

Où en est-on actuellement ?

Des réunions publiques de concertation ont eu lieu début décembre le lundi 4 décembre à Gramat, le mardi 5 décembre à Souillac, le mercredi 6 décembre à Bretenoux (18h) et à Saint-Céré (20h).

Le plan de travail pour la suite : novembre 2023 fin des OAP, décembre 2023 fin des zonages, décembre 2023 fin du volet Habitat.

Pour 2024, mise en forme février, diagnostics mai, consultations de mars à fin mai, enquête publique juin et juillet, finalisation d'août à mi-octobre, contrôle de légalité mi-octobre à mi-décembre.

A savoir : Le PLUi permet aux communes d'avoir entre les mains un document fort pour leur développement économique, qui évoque tous les sujets comme l'habitat, la gestion de l'énergie, la qualité paysagère.

Le PLUi a pour ambition de dessiner une vision du territoire à 10 ou 15 ans. Une telle vision qu'il est souvent compliqué d'obtenir à l'échelle plus modeste d'une commune.

Philippe de HOUX.

Etablissements Recevant du Public - (ERP)

Réglementation des Etablissements Recevant du Public

Les ERP sont des établissements recevant du public, il peut s'agir de bâtiments, de locaux ou d'enceintes dans lesquels sont admises des personnes extérieures. L'accès peut y être gratuit, payant, libre, restreint ou sur invitation. Il peut s'agir par exemple d'une mairie, un commerce, une école, un parc d'attraction, ou un lieu de culte.

La règlementation de ces établissements a pour but de limiter des risques d'incendie, d'alerter le public lorsqu'un sinistre se déclare et de favoriser l'évacuation des personnes tout en évitant la panique. Pour cela, elle s'appuie sur plusieurs mesures de prévention et de sauvegarde.

Les ERP sont classés par catégorie et par type. Le classement proposé par le propriétaire ou l'exploitant de l'établissement est validé par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA). Cette commission, présidée par le préfet, contrôle le respect de la réglementation en matière de sécurité incendie et de panique et d'accessibilité dans les ERP.

Ils sont classés en **5 catégories** en fonction de leur **capacité d'accueil** (la capacité d'accueil correspond aux nombres de personnes autorisées par le SDIS à être présentes en même temps dans l'établissement). Ils sont également classés par **type** en fonction de la **nature de leur exploitation** (le type est désigné par une lettre). L'effectif des personnes admises est déterminé suivant des dispositions particulières à chaque type d'établissement. L'application du règlement de sécurité incendie prend en compte ces différents éléments.

Votre activité nécessite d'avoir des locaux commerciaux ou professionnels ? Si c'est le cas, vous êtes concerné par la réglementation des ERP. Vous devez à ce titre connaître et respecter un certain nombre de règles relatives à la sécurité et à l'accessibilité, qui seront plus ou moins contraignantes en fonction de l'importance du public que vous serez amené à recevoir.

Point sur la question :

Classement par "types" :

⇒ magasins de vente, centres commerciaux, restaurants et débits de boisson, hôtels et autres établissements d'hébergement, salles d'expositions ; etc.

Classement par "catégories" :

⇒ en fonction de l'importance du public reçu. (par exemple une salle de spectacle ayant une capacité d'accueil de 350 personnes sera considérée comme un ERP de type L de 4e catégorie).

En résumé, si vous exploitez un ERP, vous devez respecter des **obligations de sécurité et d'accessibilité** sous peine de sanctions pénales et administratives pouvant aller jusqu'à la fermeture de l'établissement.

Obligations de sécurité, la réglementation a pour but de limiter des risques d'incendie, d'alerter le public lorsqu'un sinistre se déclare et de favoriser l'évacuation des personnes tout en évitant la panique. Pour cela, elle s'appuie sur plusieurs mesures de prévention et de sauvegarde.

Obligations d'accessibilité, tous les ERP doivent être accessibles, c'est-à-dire conçus de telle façon que toute personne handicapée ou à mobilité réduite puisse y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées dans les parties ouvertes au public.

Des dérogations sont prévues dans certains cas (et notamment en cas d'impossibilité technique). Elles doivent être autorisées après avis de la commission départementale consultative de la Protection civile, de la sécurité et de l'accessibilité.

Etablissements Recevant du Public - (ERP) - *suite*

Le **propriétaire ou l'exploitant d'un ERP**, non conforme, doit déposer des demandes d'autorisation de travaux ou de permis de construire de mise en conformité totale. A défaut, il s'expose à des sanctions pénales et administratives (fermeture administrative, amende, peine de prison).

A quel moment agir et comment procéder ? Avant l'acquisition ou la reprise d'un ERP,
Il est prudent de vérifier que le local où vous projetez d'installer votre entreprise est bien compatible avec votre activité et d'évaluer le coût des travaux d'adaptation nécessaires pour satisfaire aux obligations sécuritaires et d'accessibilité.

Pour cela, rapprochez-vous le plus tôt possible :
- Des services de Mairie,
- De la **Préfecture** (secrétariat de la commission de sécurité et d'accessibilité),

Il vous sera présenté les différentes procédures à suivre selon la nature du projet.

La création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public (ERP) sont soumises à autorisation. L'autorisation ne peut être délivrée que si les travaux projetés sont conformes aux règles d'accessibilité et de sécurité incendie. L'obtention du permis de construire tient lieu d'autorisation d'aménager un ERP.

A Savoir Vous pouvez déposer une demande de permis de construire alors que l'aménagement intérieur de l'établissement n'est pas encore défini. L'arrêté de permis indique alors que vous devez obtenir une autorisation de travaux pour cet aménagement, avant l'ouverture au public.

Comment faire sa demande de permis de construire ?

Votre demande de permis de construire ou de demande de travaux d'aménagement se fait sur le formulaire « Demande de permis de construire (autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes) », cela permet de réaliser une construction ou d'effectuer des travaux sur une construction existante.

La demande de permis est accompagnée du dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des ERP aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique. Elle est examinée par les commissions de sécurité et d'accessibilité qui rendent un avis au maire.

Dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des ERP aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique

Pour quels travaux ?

L'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) doit être demandée pour les travaux suivants :

- Modification interne d'une surface ouverte au public
- Changement de commerce (sans changement de destination des locaux et sans modification de l'aspect extérieur
- Rénovation intérieure (déplacement de cloisons internes, création ou remplacement de faux plafonds, changement de revêtement, pose d'une rampe, ...)
- Travaux sur des installations techniques (électricité, désenfumage, alarme, ...)
- Travaux d'aménagement interne sans changement de destination des locaux effectués lors de l'implantation de nouvelles boutiques en remplacement de boutiques dans une galerie marchande. Travaux d'aménagement interne sans changement de destination des locaux effectués lors de l'implantation d'un nouveau commerce dans un bâtiment existant.

Etablissements Recevant du Public - (ERP) - *fin*

Où et comment déposer votre demande d'autorisation ?

Avant de commencer des travaux de construction ou d'aménagement d'un ERP, le propriétaire doit demander une autorisation au maire.

Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP). La demande est examinée par les commissions de sécurité et d'accessibilité qui rendent un avis au Maire. Vous devez déposer votre demande en 4 exemplaires à la mairie par voie dématérialisée selon les dispositions définies par la commune.

Philippe de HOUX.

Classement et contrôle des gîtes -

Un courrier du mois d'octobre émanant de Mme la Préfète du lot nous demande de faire un rappel sur la réglementation des gîtes.

... « Le classement des gîtes, au titre de la prévention incendie, détermine les exigences constructives à respecter ainsi que le contrôle exercé par le maire. Le classement en établissement recevant du public (ERP) avec locaux d'hébergement pour public impose notamment à l'exploitation d'un gîte :

- le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation de travaux pour la construction ou la modification de son établissement (article L 122-3 du code de la construction et de l'habitat CCH),

- la demande d'autorisation d'ouverture du gîte avant son exploitation (article R.122-5 du-CCH),

- le renouvellement périodique de l'autorisation d'exploiter le gîte (article R.143-41 du CCH).

Ces autorisations sont délivrées par le maire après avis de la commission de sécurité incendie.

Il revient à celui-ci de faire appliquer ces dispositions de contrôle (article.143-23 du CCH)

En ce qui concerne le classement en ERP conformément l'article R.143-2 du CCH et l'article PE 2 du règlement de sécurité contre les risques d'incendies dans les ERP, les gîtes relèvent de cette réglementation lorsqu'ils accueillent des bâtiments ou des locaux d'hébergement :

- *De plus de 15 personnes au titre du public ;*
- *De plus de 6 mineurs en dehors de leurs familles ;*
- *De plus de 6 personnes âgées présentant des difficultés d'autonomie ;*
- *De plus de 6 personnes handicapées (adultes ou enfants).*

Afin que deux gîtes soient considérés comme distincts au titre de cette réglementation et que l'effectif du public ne soit pas cumulé, ils doivent être isolés conformément aux dispositions de l'article PE6 du règlement de sécurité précité. Cela comprend notamment les solutions suivantes :

L'isolement par des parois coupe-feu de degré une heure. Une porte d'intercommunication peut être aménagée sous réserve que le bloc porte soit coupe-feu de degré 1/2 heure et muni d'un ferme porte et que les installations électriques soient dissociées et indépendantes.

L'isolement par une distance supérieure à cinq mètres. » ...

Philippe de HOUX.

Gestion des déchets

Des pertes de nourriture tout au long de la chaîne alimentaire :

Le gaspillage alimentaire a été défini en 2020 dans la loi française comme « toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à un endroit de la chaîne alimentaire est perdue, jetée ou dégradée ».

Faits et chiffres.

Chaque année, près d'un milliard de tonnes de nourriture sont perdues ou gaspillées, soit un tiers de la quantité totale de nourriture produite dans le monde. Et tandis qu'une partie démesurée de l'approvisionnement alimentaire mondial se perd entre sa production et sa consommation, près de 770 millions de personnes dans le monde sont sous-alimentées. Le gaspillage alimentaire est présent tout au long de la chaîne de production, mais il est surtout présent au sein des ménages, responsables de plus de la moitié des aliments jetés par habitant. Pour 121 kg d'aliments gaspillés chaque année par habitant de la Terre, 74 kg, soit bien plus que la moitié, le sont au niveau du foyer. À l'échelle mondiale, c'est au Moyen-Orient que les foyers gaspillent le plus de nourriture, avec un niveau annuel de 110 kg par personne. En France, plus de 5,5 millions de tonnes de déchets alimentaires sont jetées par an par les ménages, soit 85 kg par personne.

Au-delà de l'aspect économique, le gaspillage alimentaire représente un immense défi environnemental car il utilise inutilement des ressources naturelles et émet des gaz à effet de serre.

Agir au quotidien : réduire ses déchets

Adopter les bons gestes au moment de jeter vos poubelles : à chaque déchet sa poubelle.
En réalisant ce tri chez vous, vous favorisez le recyclage de nombreux déchets.



Les mauvais comportements relatifs au TRI des déchets ont un impact direct sur le budget du SYMICTOM du Pays de Gourdon (le syndicat de collecte des déchets), qui se répercute sur vos impôts.

Afin de maîtriser la facture, **diminuons les dépôts dans le bac gris :**



Coût de traitement 2023 = 242 €/tonne
soit + 65,41 % en 6 ans !

Facilite-t-on leur travail ? ? :

Plus communément appelé « éboueur », l'agent de collecte des déchets ou « ripeur » assure le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif des particuliers, des collectivités et des entreprises afin qu'ils soient acheminés à la décharge, incinérés ou recyclés. La collecte des déchets était auparavant principalement exercée par les communes. Elle s'est développée ces dernières années au sein de structures intercommunales, syndicats de collecte ou de gestion des déchets. Cette activité est parfois confiée à certaines entreprises du secteur privé, selon les zones géographiques et les types de déchets collectés.

Les contraintes physiques et psychiques ressenties par les agents diffèrent selon le type de collecte et de déchets ramassés (ordures ménagères, papiers/cartons, végétaux, verre, encombrants…), le matériel utilisé et l'organisation de travail. Les équipements utilisés (benne à ordures, containers…) génèrent des risques importants, intensifiés par leur utilisation sur la voie publique.

Les « éboueurs » sont un maillon essentiel de cette chaine et méritent des conditions de travail à l'image du respect que nous leur devons.

Face à l'augmentation des incivilités concernant les poubelles en 2023, nous en appelons à votre plus grande vigilance quant au fait de respecter les règles en vigueur.

Gestion des déchets - *fin*

Quelques incivilités à nos portes :



Retrouvés dans des containers OM:

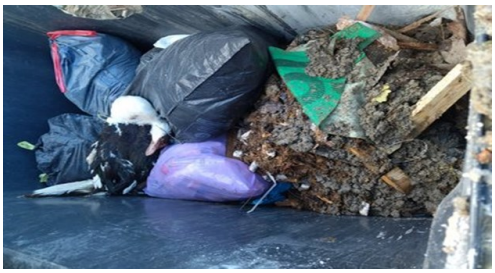

Un canard mort, ...

des gravats, ...

des cendres, ...

du bois …

… / ...







Le seul remède contre les déchets sauvages,

c'est nous.

Pierre AMARÉ.

De Nouvelles règles pour les biodéchets en 2024

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : «Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.».

La loi contre le gaspillage, votée en février 2020 au Parlement français, oblige les professionnels et les particuliers à **ne plus mettre leurs biodéchets** dans la poubelle **d'ordures ménagères (bacs gris)** à partir du **1er janvier 2024**. Cette loi fait suite à l'adoption du pacte environnemental européen de 2018.

Elle rend ainsi obligatoire le tri à la source des bioédéchets pour permettre aux collectivités et organismes compétents de les valoriser (Un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg de déchets résiduels par habitant/an). Cette obligation signifie la mise en place de composteurs et/ou de collectes régulières pour éviter de stocker longtemps chez soi les déchets alimentaires. De nombreux habitants du territoire ont déjà recours, par habitude, au compostage individuel.

Pour Rocamadour, le SYDED et le SYMICTOM sont compétents en la matière, respectivement en ce qui concerne le traitement et la collecte.
De ce fait, **les représentants du SYDED et du SYMICTOM animeront une**

réunion publique,
lundi 12 février 2024
à 18h30 au Mille club,

afin de nous informer des modalités de mise en œuvre de la collecte des biodéchets.

Jean-Baptiste JALLET
et le groupe de travail « Gestion des déchets et Energie »

La collecte du verre auprès des professionnels – Mise au point

Le SYMICTOM est un syndicat mixte qui s'occupe de la collecte des déchets (ordures ménagères (bacs gris), tri (bacs verts)) sur un périmètre de 68 communes lotoises, dont Rocamadour. Une fois la collecte faite, les déchets (déposés à côté des ateliers municipaux, zone artisanale de la Gare) sont récupérés par le SYDED, syndicat mixte qui s'occupe (depuis 1996) de gérer le traitement des déchets ménagers et assimilés.

A savoir : le SYDED est l'organisme compétent pour la collecte **ET** le traitement du verre. Dans le Lot, le SYDED collecte les boules-à-verre (comme nous pouvons en trouver au Garroustié ou au stade de Belveyre), mais ne fait pas de collecte en porte-à-porte. Pour être totalement complet, il est important de préciser que la collecte du verre auprès des particuliers est une obligation légale de la part des organismes compétents (par délégation de service public), mais que la collecte du verre auprès des professionnels n'en est pas une.

Du fait de la particularité géographique de la Cité (Rue de la Couronnerie/Rue Roland le Preux) et l'activité touristique du secteur de l'Hospitalet, une collecte du verre, en porte-à-porte, a été mise en place dans les années 1990, auprès des professionnels. Certains professionnels possèdent donc un container chez eux, d'autres l'ont sur la voie publique, dans des points ciblés. Toutefois, le SYDED n'étant pas doté d'un matériel (petit camion-benne) leur permettant d'effectuer cette collecte en porte-à-porte auprès des professionnels (restaurateurs, hôtels, commerces de bouche), cette collecte était assurée par le SYMICTOM.

En effet, le SYMICTOM, palliant ce manque de la part du SYDED, propose aux professionnels concernés de Rocamadour, moyennant une redevance spéciale annuelle, un conventionnement de collecte du verre, plusieurs fois par semaine, de Pâques à Toussaint. Le verre est ainsi collecté par un petit camion-benne (propriété du SYMICTOM), leur permettant de collecter la Cité et de l'acheminer vers la zone artisanale, à côté des ateliers de l'équipe technique de la mairie, afin que le SYDED puisse récupérer le tout et l'acheminer vers leur site de traitement.

Néanmoins, en date du 9 février 2023, le SYMICTOM a fait savoir, par courrier, à la mairie de Rocamadour qu'il prévoyait de mettre fin à cette convention avec les professionnels concernant la collecte du verre, dès le printemps 2023. Les raisons invoquées sont la sécurité de leurs agents, l'optimisation de leurs coûts de collecte à l'échelle territoriale (…) et le fait qu'ils ne puissent pas renouveler les conventions avec les professionnels qui le souhaitent, n'ayant pas officiellement la compétence de collecte du verre.

Malgré les discussions et l'insistance que fut la nôtre quant au fait qu'ils continuent d'assurer cette mission, la décision unilatérale fut prise par le SYMICTOM de stopper cette collecte du verre dès la fin du mois de juin 2023. Face à cette situation, conscients de la gêne pouvant être occasionnée auprès des professionnels, qui plus est en pleine saison touristique, les membres de la commission « Gestion des déchets » de la mairie ont souhaité, en responsabilité, que les équipes techniques de la commune puissent prendre le relai de cette collecte en urgence.

Ainsi, dès le 1er juillet 2023, les agents de l'équipe technique ont assuré un travail admirable, avec une collecte du verre, 2 à 3 fois par semaine, en début de matinée, auprès des professionnels de l'Hospitalet et de la Cité. De même, les agents de l'équipe administrative ont élaboré un conventionnement permettant aux professionnels concernés de poursuivre ce fonctionnement, moyennant un forfait (60 € par mois dans la limite de 300 € jusqu'à la fin de la saison). Cette situation a nécessité le remplacement de l'ensemble des containers à verre de la Cité, par des bacs plus petits, permettant au (vieux) petit camion-benne de la mairie de supporter le relevage de ceux-là. Les agents de l'équipe technique ont également été confronté à 3 pannes de leur matériel roulant, fortement sollicité par cette nouvelle activité.

Cette réorganisation imprévue a sans doute été source de quelques imperfections, pour lesquelles nous nous excusons, rapidement rectifiées par les agents communaux dévoués.

Comme convenu avec les professionnels lors de la signature des nouvelles conventions avec la mairie, nous mettons en place une réunion publique le

lundi 12 février 2024

à 17h

au Mille club,

afin d'échanger quant à la poursuite de cette collecte en 2024 et son financement. Cette réunion se fera en présence des représentants du SYMICTOM et du SYDED. Nous comptons fortement sur votre participation.

Jean-Baptiste JALLET.

MANIFESTATIONS 2024				
MOIS	**DATE**	**HEURE**	**LIEU**	**FETE**
JANVIER	20	15h00	Mille clubs	Vœux de Madame le Maire
	28	14H30	Mille clubs	Loto
MARS	10 et 11			la grande randonnée vers Paris
	16	15H30	Mille clubs	Assemblée générale suivie d'une conférence
	24	journée	Rocamadour	25ème randonnée VTT "Brive-Rocamadour"
	31	20H30	Basilique Saint-Sauveur	Concert Festival de Rocamadour
AVRIL	16 au 20		Départ Pré de pâques	Transhumance
MAI	1		Mayrinhac-Le-Francal	Animation pétanque
	4	20H30	Basilique Saint-Sauveur	Concert Festival de Rocamadour
	5		Le Couderc	Passage de la randonnée pédestre "46km du 46"
	10		Vallée de l'Alzou	Transhumance
	19	journée	Aire de Belveyre	Fête des Fromages
			Couderc de la Mairie	Brocante
JUIN	15			Journée européennes de l'archéologie, rencontre avec Véronique LAROULENDY et Mathieu LANGLAIS archéologues en charge des fouilles menées sur l'abri Mallaury à Rocamadour
	16	journée	Couderc de la Mairie	Brocante
	22		Salle de Mayrinhac-Le-Francal	Repas annuel de la Saint-Jean
	23	16H00	Basilique Saint-Sauveur	Concert Festival de Rocamadour
JUILLET	11			Tour de France
	13		Rocamadour	Course pouce (auto-stop) à travers le Lot passage sur Rocamadour 8 binômes
	14			
	15			
	20	17H00	Blanat	Vide Grenier
AOUT	15	20H30	Vallée de l'Alzou	Concert Festival de Rocamadour
	16			
	17	19H30 / 21H30	Basilique Saint-Sauveur	
	18	20H30		
		23H00	Chemin de Croix	
	19	23H00		
	20	20H30	Basilique Saint-Sauveur	
	22			
	23			
	24			
	26			
SEPTEMBRE	1		maison à côté cube	Salon du livre / Concours d'écriture (enfants)
	28 - 29			Les Montgolfiades
	29		Couderc de la Mairie	Brocante
OCTOBRE	5			Mille mains à la patte
	20	la journée		Fête du Grand Site de Rocamadour
NOVEMBRE	15			Réunion publique sur l'Observatoire de Rocamadour
DECEMBRE	11 ? ou 18 ?		Hôtel de Ville	Noël des enfants de la commune

MANIFESTATIONS 2024	
ORGANISATEUR	**RESPONSABLE**
Mairie	05 65 33 63 26
Pech de Gourbière	Denis JUBERT - 05 65 65 33 62 74
Comité Dépt Randonnée Pédestre du Lot	
Les Amis de Rocamadour	M. MEJECAZE Jean-Luc : 06 84 55 68 37
Club Vélocio Gaillard	06 83 36 54 81
CANTICA SACRA	Accueil Réservation : 05 82 92 67 40
Ass° Foncière Pastorale de Luzech et Labastide du Vert	M Abdon CALVO
Vivre au village	Mme GENRIES Martine
CANTICA SACRA	Accueil Réservation : 05 82 92 67 40
Comité Départemental randonnée pédestre	05 65 23 06 28
PNR (Parc Naturel Régional)	
ASSCA	Mme MIRAMOND : 06 76 71 71 33
ASSCA	Mme MIRAMOND : 06 76 71 71 33
Syndicat Mixte du Grand Site de ROCAMADOUR	05 65 40 56 85
ASSCA	Mme MIRAMOND : 06 76 71 71 33
Vivire au village	Mme GENRIES Martine
CANTICA SACRA	Accueil Réservation : 05 82 92 67 40
Tour de France	
Lot Express	
Les Coudercs de Blanat	Madame Inge DOLPHYN-JACOBS : 06 34 95 78 06
CANTICA SACRA	Accueil Réservation : 05 82 92 67 40 mail : contact@musique-sacree-rocamadour.eu
ROCAMADOUR LIVRE	M. JAMIN Bernard : 06 75 06 45 34
Rocamadour Aérostat	Renseignents : 06 79 24 28 21
ASSCA	Mme MIRAMOND : 06 76 71 71 33
Les Amis de Rocamadour	M. MEJECAZE Jean-Luc : 06 84 55 68 37
Syndicat Mixte Grand Site ROCAMADOUR	05 65 40 56 85
Syndicat Mixte Grand Site ROCAMADOUR	05 65 40 56 85
Mairie	05 65 33 63 26

Commission Numérique



l'équipe de Plateaux Numériques dans la salle Jean Lurçat

Depuis Mars 2021 et l'appel à projet remporté dans le cadre du Plan France Relance, une équipe de 5 agents du ministère de la Cohésion des Territoires, nommée « Plateaux Numériques », accompagne la commission Numérique de la mairie de Rocamadour (à laquelle Aurélie Lagorsse et Jean-Luc Mejecaze ont largement contribué).

Ainsi, après plusieurs mois d'investigation auprès d'amadouriens, le nouveau site internet de la mairie a été mis en ligne en janvier 2023 (www.mairierocamadour.fr) ainsi que la page Facebook (CommunedeRocamadour) afin de vous permettre d'accéder aux informations de la mairie.

L'étape suivante était de réorganiser la gestion des mails et adresses électroniques de la mairie. En effet, chaque année, la mairie reçoit sur son adresse électronique actuelle (mairierocamadour@orange.fr) plus de 40.000 mails, que les secrétaires de mairie doivent se répartir, trier et traiter au quotidien, tout en veillant à la protection de ces données. Cela représente une charge de travail considérable.

Les règles RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) ayant évolué depuis quelques années il est apparu nécessaire d'optimiser notre organisation numérique, et d'en renforcer la protection, en fonction des missions des secrétaires de mairie.

A partir de janvier 2024, de nouvelles adresses électroniques seront utilisées par la mairie de Rocamadour :

L'adresse générale de la mairie devient : accueil@mairierocamadour.fr

Selon vos demandes et besoins, vous pourrez être recontactés par les adresses suivantes : sec.general@mairierocamadour.fr ; maire@mairierocamadour.fr ; urbanisme@mairierocamadour.fr ; animation@mairierocamadour.fr.

D'autres adresses électroniques serviront au bon fonctionnement interne de la mairie (les ressources humaines, l'équipe technique, le recours-stationnement, la comptabilité).

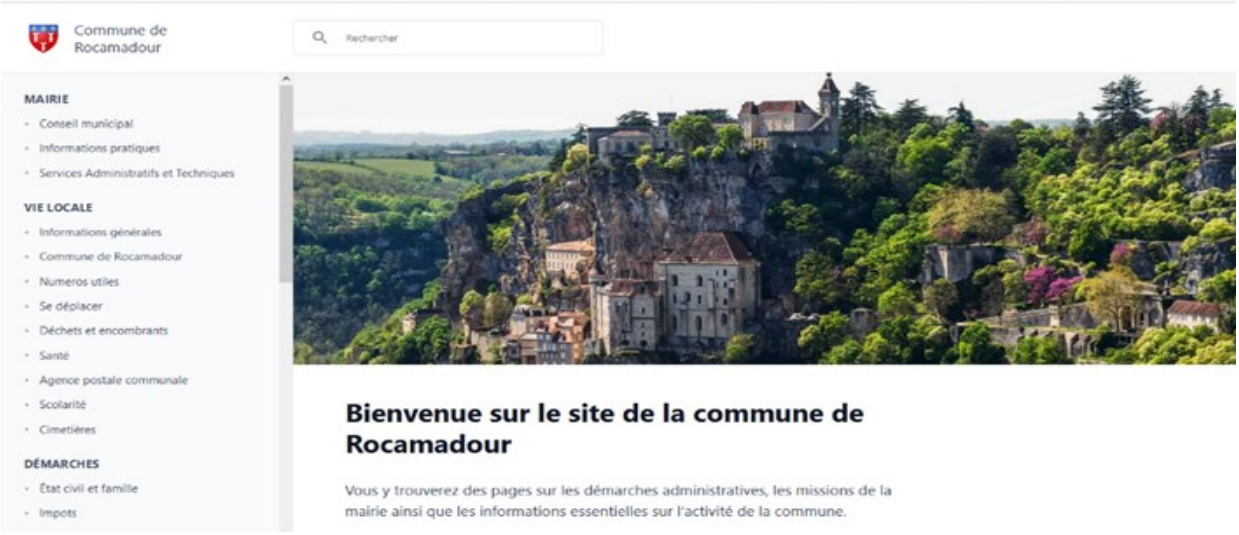

la page d'accueil du nouveau site internet de la mairie depuis 2023 (www.mairierocamadour.fr)

Jean-Baptiste JALLET
Et la Commission Numérique.

Bienvenue à Rocamadour

Bienvenue à Rocamadour !



Que se soit pour des raisons professionnelles, une nouvelle qualité de vie ou au moment de la retraite, s'installer dans une commune à la fois touristique et rurale peut-être une expérience délicate.

Pourtant certains l'ont fait et ont choisi de venir habiter Rocamadour. Nul ne doute qu'ils se sont rendus compte de la richesse de notre patrimoine.

Cette année encore, la commune a eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux arrivants.

Aussi nous profitons de ce bulletin d'information pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à :

* Monsieur et Madame PIRONIN Gilles et Dominique, route de Lacave, qui sont Amadouriens depuis plus de 1 an,
* Monsieur Gérard CAMPANELLA à la gare
* Monsieur WATTEBLED Nicolas, ses enfants Gaspard, Augustin, Camélia, Honorine et Anatole, sa compagne Virginie DODU-MINOS et ses enfants Tristan et Estéban, place des Rocs,
* Monsieur et Madame SPANO Marco et Valérie à l'Hospitalet,
* Monsieur et Madame POILVET Pascal et Yvette au château,
* Madame WAGNER Monelle et sa fille Samya à la gare.

L'équipe municipale propose aux nouveaux arrivants un guide d'informations pour faciliter l'intégration dans la vie Amadourienne, il est à disposition en mairie.

Si vous le souhaitez, vous pouvez laisser vos coordonnées au 05 65 33 63 26, un conseiller municipal vous recontactera et se déplacera à votre domicile pour vous le remettre et faire votre connaissance.

Ce document donne des informations sur les différents services que nous avons sur la commune et que la mairie a mis en place mais aussi sur le canton avec les services médicaux, paramédicaux et hospitaliers. Vous trouverez également une rubrique avec la liste des associations et les coordonnées de leurs responsables.

Mireille HEREIL,
Hugues DELPIERRE.

Les Temps Modernes



C'est la quatrième et dernière année que des fouilles archéologiques seront réalisées sur une parcelle de notre territoire, dans la vallée de l'Alzou, à proximité de l'Abri Malaurie.

Cette place avait été acquise en première intention, par le département, pour réaliser une aire de retournement agricole la route étant étroite et fréquentée en période des foins.

Vu la proximité avec le site archéologique de l'Abri Malaurie, déjà fouillé au siècle dernier par Monsieur André Niederlender, maire de Rocamadour de 1929 à1943, passionné d'archéologie, des fouilles « découvertes » ont été financées et cet endroit a été reconnu site d'intérêt. Ce sont des archéologues de la faculté de Bordeaux, Monsieur Mathieu Langlais et Madame Véronique Larroulendy, qui ont permis d'identifier une période d'occupation bien précise, selon leur échelle, entre 11000 et 12000 ans. Il a été trouvé des petits os de gibiers comme ceux de lapins et de grands cervidés signant une occupation itinérante et sédentaire selon les époques. Ils reviennent en juin pour la dernière saison et il sera organisé un rendu public de leur découverte, dans le cadre des Journées Européennes d'Archéologie, le samedi 15 juin 2023 à Rocamadour. Le lieu et l'heure vous seront communiqués ultérieurement.

Mme le Maire,
Dominique LENFANT.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ROCAMADOUR LACAVE

Route d'Alvignac à Rocamadour – siaep.rocalacave@orange.fr- Tél : 05.65.40.56.85 mardi et jeudi

Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Lacave Rocamadour dessert 828 abonnés soit une hausse de 0.5% par rapport à l'année précédente, ce sont 254 809 m3 d'eau qui sont distribués sur les communes de Lacave Rocamadour sur 365 jours.

Comme évoqué lors du dernier bulletin 2022, le syndicat avait lancé le programme d'élaboration du schéma directeur avec l'intégration d'un plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE).

Phase 1 : Etat des lieux et cartographie des réseaux, Terminée
Phase 2 : Campagne de mesures et de modélisation, En cours
Phase 3 : Schéma Directeur d'Alimentation en Eau potable.



En 2023, la phase 1 a permis d'établir un état des lieux précis du système d'eau potable afin de gérer au mieux son fonctionnement et de déterminer les indicateurs de performance du réseau. Cette phase permet également de réaliser une cartographie du réseau existant qui permettra de réaliser une modélisation pertinente du réseau d'eau potable.

TRAVAUX RÉSEAUX RÉALISÉS EN 2023



Dans le cadre de l'étude du schéma directeur, suite au rapport de la phase 1 du bureau d'étude, le syndicat a dû faire installer 5 compteurs de sectorisations supplémentaires sur le réseau. Ces travaux ont été exécutés par la société Saur pour un montant de 35 514.50 € HT, pour ses travaux le syndicat a bénéficié d'une subvention de 30 %.



Le syndicat a terminé les travaux de renouvellement de réseau de canalisation sur le secteur des Berthoux, Commune de Lacave pour un montant de 99 625.42€ TTC .



TRAVAUX RÉALISÉS CETTE ANNÉE SUR LES OUVRAGES

La toiture du puits haut service de Lacave a été rénovée par l'entreprise LESTRADE pour un montant de 5 710.80€ TTC.

Point sur les dégrèvements, petit rappel :

Depuis le nouveau contrat d'affermage le 1er juillet 2014, le conseil syndical a décidé à la séance du 13 février 2015, qu'il ne gérerait plus ces demandes faute de moyen juridique au sein du syndicat.

Pour profiter de la Loi Warsnann, voici les conditions à remplir pour faire votre demande à la société SAUR :

- Vous devez être un particulier, et votre facture doit concerner un local d'habitation,
- La fuite d'eau responsable de votre surconsommation doit être située sur une canalisation d'eau potable privative, donc après votre compteur d'eau,
- Dès que vous êtes informé de votre consommation anormale d'eau, vous devez faire réparer la fuite par un plombier professionnel,

Vous devez fournir dans le mois qui suit la réparation de votre facture d'eau, la preuve de la réparation de la fuite ainsi que la localisation (facture, attestation).

Cette loi s'applique aux fuites sur canalisation d'eau potable après compteur d'un particulier. La consommation anormale doit excéder le double de votre consommation moyenne habituelle sur 3 ans.



PRIX DE L'EAU

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³.

Pour la part collectivité en 2024 :	* Abonnement	59,71 €
	* Prix du mètre cube	0,6196 €

Marc LABORIE,
Président.

Recycl'Eco du Pays de Gramat

RECYCL'ECO DU PAYS DE GRAMAT AUJOURD'HUI

Depuis Février 2023, l'association avance et poursuit sa mission environnementale, sociale et solidaire avec la diminution des déchets, la vente d'objets d'occasion à petit prix, le projet de création d'un espace de vie social et d'ateliers chantiers d'insertion.

Ces neuf mois d'existence sont très encourageants, ils montrent bien la pertinence de notre projet et sa nécessité sur le territoire. A chacun de leur passage donateurs et clients encouragent et félicitent l'association pour cette belle entreprise.

Aujourd'hui, les chiffres parlent d'eux-mêmes : nous avons collecté près de 40 tonnes d'objets variés leur évitant la déchetterie en leur donnant une nouvelle vie. Nous avons enregistré plus de huit cents donateurs venus de 53 communes lotoises. Ce sont également plus de 4000 clients résidant sur 132 communes lotoises qui ont fréquenté la recyclerie, preuve de la réalité du projet de territoire porté par l'association avec 3 communautés de communes largement représentées : Cauvaldor, Grand Figeac et Causses de Labastide Murat.

Grace à la générosité des donateurs nous proposons une offre très diversifiée d'objets de seconde main, ainsi au 1er Décembre 2023 nous avons effectué ce bilan des ventes par catégorie:

Vaisselle, verres, ustensiles…	20%
Meubles	20%
Articles de brocante	11%
Jouets, jeux de société, peluches…	10%
Livres, DVD, CD	8%
Articles de décoration, cadres	7%
Bric à brac	6%
Petit et gros électroménager	6%
Bijoux, mercerie, petite maroquinerie	3%
Matériel électronique	3%
Vélos, articles de sport…	2%
Luminaires	2%
Puériculture	2%
Sacs, bagages	1%

Nous sommes soutenus par les communes du canton, le département du Lot, la communauté de communes Cauvaldor, des entreprises, des commerces, des agences et des particuliers. Le nombre d'adhérents et de bénévoles actifs augmente. Tout ceci constitue la vraie richesse de l'association et sa force.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Pour clore la période d'été, le 9 Septembre dernier les bénévoles se sont retrouvés à la source salmière pour partager un moment festif et convivial. Ce fut aussi le jour choisi pour lancer un financement participatif par le biais d'HelloAsso pour acquérir un camion d'occasion. Grace à la générosité de nombreux donateurs, particuliers et entreprises, le pari a été réussi et l'association peut aujourd'hui répondre aux demandes croissantes de vide-maisons et assurer son partenariat avec le SYDED.

Le 17 Octobre, les classes de 6ème du collège La Garenne de Gramat ont pu visiter la recyclerie, en comprendre le fonctionnement et connaître ses objectifs. Notre satisfaction a été de voir des jeunes sensibles à cette action et très conscients de la nécessité de consommer autrement.

Merci à tous les nombreux donateurs et clients qui nous soutiennent dans cette belle aventure !

Contacts - Informations

Tel : 06 12 75 11 81 (Martine MICHAUX, Présidente)
Courriel : **recyclecopaysdegramat@gmail.com**
Site internet : ***https://recycleriegramat.wixsite.com/recycleriegramat***
Facebook : recyclerie du pays de Gramat
Adresse postale : **Mairie de Gramat - 3 place du Four - 46500 GRAMAT**
Localisation : **route de Reilhac à Gramat**

Dépôt des dons : **tous les Jeudis après-midi de 14h à 17h**
Ventes : **les Mardis et Samedis matin de 9h à 12h30**

Le Festival de Rocamadour - Musique sacrée : l'appel des siècles

Je ne vous apprends rien en disant que Rocamadour, c'est un site à l'histoire exceptionnelle, où dialoguent des créations artistiques de toutes les époques : de l'art pariétal qui orne les grottes de la vallée à la cité médiévale où les siècles d'Histoire se superposent ou plus récemment avec le compositeur Francis Poulenc qui, un jour d'août 1936, se retrouve bouleversé en passant le seuil de la chapelle, au point de commencer le soir-même l'écriture des *Litanies à la Vierge Noire*. Le vertige de cet espace grandiose questionne l'homme depuis des millénaires. La montagne semble avoir gardé l'écho de ces vies et de ces espoirs, la mémoire de ceux qui nous ont précédés, comme un appel à donner de nous ce que nous avons de meilleur.

Rocamadour - Musique sacrée perpétue cette démarche en développant l'accès à une musique spirituelle et ouverte à tous, construisant ainsi un dialogue saisissant entre la beauté de la musique et celle d'un site porteur d'une dimension spirituelle, dépassant de loin le cadre du concert classique pour devenir une expérience qui nous emporte tout entier

Pour faire rayonner cette histoire, Rocamadour – Musique sacrée développe trois projets : le Festival de Rocamadour, l'Ensemble la Sportelle, ensemble vocal associé à la mission, et le Label Rocamadour, un label discographique favorisant la renommée des artistes et projets au-delà des frontières de la cité mariale.

Festival de Rocamadour



Pour sa 18e édition, l'équipe du Festival a été très fière de proposer aux amadouriens une programmation exceptionnelle alliant grands noms de la musique classique, jeunes talents et expériences immersives musicales.

Près de 11 000 spectateurs se sont rassemblés pour assister au 46 concerts dans 13 lieux patrimoniaux de la Vallée de la Dordogne. Une édition fraternelle !

Vous avez vibré dans la vallée de l'Alzou avec ses 3 concerts exceptionnels dont le Requiem de Verdi interprété par l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine et ses 200 musiciens, la soirée Beethoven avec Renaud Capuçon et la soirée de clôture au son du Concerto n°2 de piano de Rachmaninov et de la Symphonie du Nouveau Monde de Dvořák !

Vous avez découvert le surprenant sopraniste Bruno de Sá accompagné des Accents, l'Ensemble Correspondances et la voix envoûtante de Lucile Richardot. Vous avez remonté le chemin de Croix éclairé aux lampions et admiré le ciel étoilé au Dolmen de Magès avec Les Itinérantes.

Le public est venu nombreux à cette 18e édition. Près de 11 000 spectateurs se sont rassemblés pour assister aux 46 concerts du festival. Nous avons été heureux de voir autant d'amadouriens venir à nos évènements pour partager de si beaux moments musicaux et de convivialité. Une fois de plus, les festivaliers ont salué la qualité du festival, l'accueil et le charme de notre cadre de vie.

Après ces grands moments d'émotions, **nous sommes impatients de vous dévoiler la programmation de la 19e édition**

le vendredi 19 janvier à 18h30 au Grand Couvent de Gramat !

Cette soirée sera l'occasion d'échanger avec vous autour d'un verre à l'issue de la présentation. Pour tous les participants, une réduction de 40% sera appliquée sur la vente des places à l'unité.

Le Festival de Rocamadour - Musique sacrée : l'appel des siècles - fin

Ensemble La Sportelle



Pour l'Ensemble la Sportelle, 2023 c'est 29 concerts partout en France : Bretenoux, Martel, Séniergues, Chambord, Reims, le Mont Saint-Michel, Cahors, Saintes… Les Ateliers de la Sportelle ont rassemblé une cinquantaine de stagiaires amateurs autour de la musique de Mozart et nous ont offert un beau concert à la basilique ! Les ateliers se poursuivent cette année avec 57 inscrits.

À partir du 1er février 2024, Alix Dumon-Debaecker devient la nouvelle directrice musicale. Elle sera accompagnée de trois chefs invités : Loïc Pierre, chef et fondateur du Chœur Mikrokosmos, Owain Park, chef et fondateur de l'Ensemble The Gesualdo Six, et Nigel Short, chef et fondateur de Tenebrae Choir. Nous saluons le travail collégial instauré par Laetitia Corcelle depuis décembre 2017.

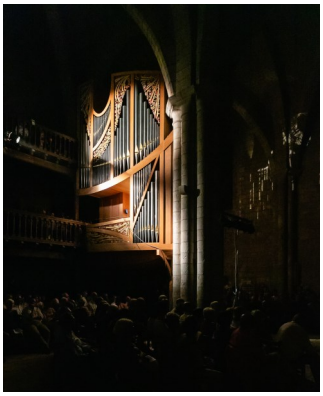

Label 'ROCAMADOUR'

Enfin le Label Rocamadour a fait paraître 3 albums : *Lux* de l'Ensemble la Sportelle et deux CD d'orgue par Quentin du Verdier et Nicola Procaccini, concrétisant le partenariat tissé avec la classe d'orgue du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Le prochain album *Contes Mystiques*, un récital piano voix par le ténor Enguerrand de Hys et le pianiste Paul Beynet sortira en février 2024. Vous aurez l'occasion de les écouter au **Théâtre de l'Usine de Saint-Céré le 8 mars 2024 à 20h30.**

Emmeran ROLLIN.
Directeur général et artistique.

Récréaroc



ASSOCIATION CREATIVE
POUR LES PETITS
ET LES GRANDS

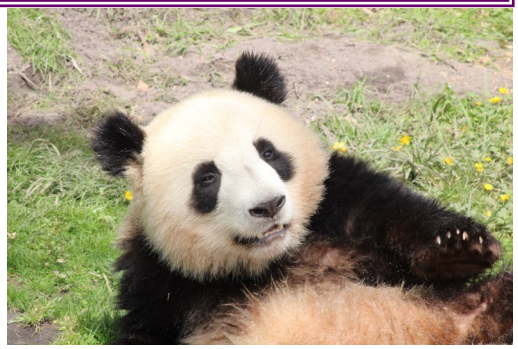

Après une annulation forcée par la covid en 2020, nous avons eu le bonheur d'accomplir notre rêve d'aller visiter le parc de Beauval au mois de mai. Nous sommes tous revenus avec de merveilleuses images et le plaisir d'avoir partagé un si beau voyage de 2 jours.



Les 2 brocantes annuelles et traditionnelles ont eu lieu cette année encore. Nous avons fait le choix de décaler celle du printemps le jour de la 'Fête des Fromages' afin que les exposants puissent profiter des nombreux visiteurs sur notre commune ce jour là.



Le dimanche 17 septembre, nous nous sommes retrouvés autour d'une pique-nique très agréable au bord de la Dordogne avant d'aller faire un voyage dans le temps à bord du train touristique à vapeur de Martel.

Dimanche 17 décembre, Atelier créatif sur le thème de Noël. Nous allons ressortir après 3 ans de pause, nos pinceaux, ciseaux, colles et réveiller nos imaginations créatrices…

L'équipe des bénévoles.

Les Coudercs de Blanat

Dimanche 9 juillet, vif succès de notre traditionnel vide-greniers malgré la très forte chaleur : 64 exposants, équitablement répartis sur les 2 coudercs du hameau. Le bureau avait mis en place une tombola. Grâce aux généreux dons des restaurateurs et des commerçants de Rocamadour et de Gramat, ce sont plus de 70 lots qui ont pu être distribués !

Dimanche 3 septembre a eu lieu le repas des voisins, très animé lui aussi, finalisé par le quizz mettant 4 équipes en compétition, comme depuis l'année dernière. Ambiance garantie, esprits échauffés et beaucoup de bonne humeur ! Le trophée, le Blanador créé spécialement pour l'occasion, a été remporté brillamment par l'équipe orange, qui le remettra en jeu l'année prochaine, lors du même repas avec, d'ores et déjà, un désir de revanche des autres équipes !

Retenez déjà cette date : 20 juillet 2024

Notre prochain vide-greniers aura lieu… et c'est une première… en soirée, de 17h à 22h.

Animation musicale, buvette et restauration rapide sont prévues.

Suivez notre page Facebook "Vide-grenier de Blanat" pour les infos mises à jour.

Inge, Luc, Marie-Pierre, Monique et Sylvie
Les Coudercs de Blanat

Les Restos du Cœurs ont besoin de vous

Les Restos du Cœur de Gramat aident des familles venant de tout le canton de Gramat.

Chaque mercredi nous pouvons compter sur une vingtaine de bénévoles, allant de 40 à 90 ans, autant dans la matinée pour réceptionner et préparer les produits que dans l'après-midi lors de la distribution.

Deux fois par an, en mars et en octobre, les Restos du Cœur organisent leur collecte, bien connus de vous tous.

La prochaine collecte aura lieu le **1, 2 et 3 mars 2024.**

A Gramat, nous avons la chance d'avoir 6 magasins qui participent à cette collecte, donc bien évidemment, nous avons besoin de bénévoles supplémentaires pour ces 3 jours-là.

Il s'agit de créneaux de 1h30 à 2h, autant pour la collecte dans les magasins que pour venir aider dans notre local (chargement/déchargement, tournées avec la camionnette, comptage et rangement des denrées).

Alors, pouvez-vous consacrer un peu de votre temps pour nous venir en aide ?

Notez donc déjà les dates des **1er, 2 et 3 mars** dans votre agenda ou encore mieux, contactez-nous au **06 07 78 64 77** ou par mail a l'adresse: ad46.gramat@restosducoeur.org

Merci,

Inge DOLPHYN-JACOBS
Responsable Restos du Coeur Gramat

La Truffière aux Livres un évènement attendu et réussi



La 15ème édition de « La truffière aux livres » a tenu ses promesses en proposant aux nombreux lecteurs une journée où il faisait bon flâner et échanger avec les auteurs sous les chênes le dimanche 3 septembre.

Cathy Gallere avec son dynamisme de sportive et sa fraicheur a captivé l'attention des visiteurs et Benoît Roels dessinateur et créateur de BD était venu présenter son nouveau livre.Les enfants n'étaient pas oubliés avec Chantal Antunes qui a animé pendant tout le salon un atelier dessin où ils ont pu s'exprimer.

La journée a été relayée par deux radios, une corrézienne « Radio Vicomté » et une francophone belge « PTV ». Le soleil était au rendez-vous et même un petit peu de trop l'après-midi. Grâce à l'aide des bénévoles qui ont pour certains travaillé toute l'année pour préparer cette journée et les autres le dimanche pour mettre en place les tables, accueillir les 85 écrivains et les 450 visiteurs dans de très bonnes conditions.

Merci à tous.

Que nous réserve comme surprise la 16ème édition qui se tiendra le dimanche 1er septembre ?

l'équipe de ROCA-LIVRE

De très beaux textes au concours d'écriture pour enfants



Le concours d'écriture pour les enfants des classes de CM1 et CM2 organisé par ROCA-LIVRE avec le parrainage de l'AMOPA 46 et le concours du Département où une vingtaine d'enfants inscrits et 14 textes écrits sur le thème : "Sur notre planète nous possèdons une pepite d'une valeur inestimable l'EAU. Sans elle nous ne pourrions vivre. Que pouvons nous faire, que peux tu faire pour la protèger et la conserver, ou sais-tu d'où elle vient ?". De très belles pages avec des illustrations ont mis dans l'embarras les membres du jury pour désigner les 6 lauréats. Le dimanche 3 septembre" les résultats ont été dévoilés à « La Truffière aux Livres » devant les 85 écrivains présents les enfants avec leurs enseignantes, les élus, Cathy Galiere marraine et Benoît Roels invité d'honneur du salon du livre :

- 1er prix un chèque de 150 € offert par Roca-Livre pour le texte lu Benoît Roelss - "Les quatre gouttes d'eau" : écrit par Héloïse Gaillardin de l'école Notre-Dame d'Alvignac.
- 2ème prix 120 € offert par l'Amopa 46 pour le texte lu par Christiane Bouat - "La source de la vie" : écrit par Apolline de l'école Ste-Hélène de Gramat.
- 3ème prix un chèque de 70 € offert par Roca-Livre pour le texte lu par Cathy Gallere "Juste une goutte" : écrit par Lilio Avenel de l'école publique de Lavergne.
- 4ème prix 30 € offert par l'Amopa 46 pour le texte "Le joli rêve de Lou" écrit par Lou Bessiere de l'école N-D de Mayrhinac-Lentour.
- 5ème prix un bon d'achat de 20 € offert par la Maison de la Presse à Gramat pour le texte "L'innondation" écrit par Basile Bardin de l'école N-D de Mayrhinac-Lentour.
- 6ème prix un bon d'achat de 20 € offert par la Maison de la Presse à Gramat pour le texte "La guerre de l'eau" écrit par Marc Delaunay de l'école publique de Gramat.

Benoît Roels, Cathy Gallere et Jean-Pierre Alaux se sont joints aux élus pour féliciter et encourager ces jeunes à continuer dans l'écriture et leur dire combien il est important de lire et de savoir écrire.

l'équipe de ROCA-LIVRE

Blog de Bernard JAMIN - Rocamadour Actualités

Depuis 2008, Monsieur Bernard JAMIN, correspondant de presse pour *La Dépêche du Midi* et *La Vie Quercynoise*, écrit des articles à propos de la commune de Rocamadour.

Aussi, nous avons souhaité, dans le cadre de ce bulletin municipal 2024, lui permettre de publier ses

articles les plus lus en 2023

sur le Blog qu'il alimente : **Rocamadour Actualités**.

Nous le remercions chaleureusement pour sa contribution dans cette double-page.



Un cabinet de naturopathie et réflexologie s'ouvre

Suite à une reconversion après 32 ans dans l'industrie pharmaceutique et s'être installée depuis 4 ans à Rocamadour, Isabelle Silvestre (55 ans) s'est formée à la naturopathie et réflexologie par des stages suivis en région parisienne. Isabelle est adhérente du Syndicat des Professionnels de Naturopathie.

Elle ouvre le 1er décembre son cabinet au : 2055 Route de la Gardelle – Hameau de la Gardelle à Rocamadour, et pratiquera ses consultations qui pour la 1ère séance dure entre une et deux heures, soit dans son cabinet, à domicile ou par téléconsultations (comme les médecins).

Ses conseils de santé, qui s'attachent à traiter les causes et à aider votre corps à retrouver un équilibre propice à l'auto-guérison en utilisant diverses pratiques naturelles qui sont une éducation de votre santé par Phytothérapie, Aromathérapie et Réflexologie, ainsi qu'une gestion de votre poids, vos stress…





Un distributeur de pizzas à Rocamadour

Un partenariat entre le camping "les Campagnes" Route de Lacave à Rocamadour et le pizzaïolo des "O'berges du rocher" de Gluges, a permis la mise en place d'un kiosque à pizzas à l'entrée du camping accessible à tous toute l'année. Un nouveau service pour les touristes et les amadouriens.

Ce kiosque vous propose 6 choix de pizza, confectionnées artisanalement, conditionnées dans un emballage fermé, avec deux possibilités de retraits : immédiat à cuire chez soi en 4 mn, ou patienter 4 minutes pour prendre votre commande toute chaude prête à être dégustée. Des tables sont à votre disposition pour les déguster sur place. Tous les jours Jean-Christophe Sietzen réapprovisionne son kiosque et si nécessaire plusieurs fois dans la journée ; ce qui garantit la fraîcheur du produit.

*Bernard Jamin, **correspondant** de presse*

Blog de Bernard JAMIN - Rocamadour Actualités

Ce superbe car qui a tant fait rêver !



" Alan" avec la complicité de ses collègues du Service Technique de la Commune de Rocamadour, s'est lancé dans la réalisation de maquettes des voitures qui ont rythmé et marqué toute une époque de la vie amadourienne. Le tub de "Rachelle", alors épicière à Rocamadour, puis après deux années de travail, le superbe car décapotable de la famille Rongières. Le père de Max Villanova conduisait les touristes et amadouriens visiter les gorges du Tarn.

Ces deux maquettes exposées sur le trottoir à L'Hospitalet font le buzz auprès des touristes et deviennent aussi célèbres que le site. Ils ravivent les souvenirs qui faisaient le bonheur de la jeunesse. Et, Alan a plein d'autres projets en tête.



Un lieu de rendez-vous ferme ses portes

Après 68 ans de services rendus aux amadouriens et touristes la station-service et le point presse, où les amadouriens se retrouvaient pour acheter leur journal et échanger les nouvelles, ferment. Bruno Sirieys prenant sa retraite. En 1955, Joseph Sirieys a ouvert le garage à l'Hospitalet – Commune de Rocamadour et début 1960 la station-service et le point presse a été ouvert. Trois générations ont tenu cet établissement : Joseph le Grand-père, Serge le fils et Bruno le petit fils. Après travaux, un nouveau commerce pourra ouvrir et lequel ?

Pour les amadouriens c'était le dernier commerce ouvert toute l'année et qui leur apportait un lien. Maintenant il faut aller soit à Alvignac ou Gramat pour avoir accès à la Presse.

Nous souhaitons une bonne et heureuse retraite à Bruno.

Cérémonie du 11 novembre : Les enfants étaient présents

Accompagnés par leur professeur des écoles, les enfants de l'école de Rocamadour étaient représentés par quatre élèves pour le 105e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale et le centenaire de la flamme, allumée sur la tombe du Soldat inconnu en 1923. Un symbole resté intouchable tout au long du siècle.



Un très bel hommage avec de beaux dessins, des textes à méditer, et une belle représentation du drapeau français.

Bernard Jamin, correspondant de presse

Les Amis de Rocamadour

Cette année 2023 a été une année de questionnements afin de lancer de nouvelles actions mais aussi d'activités qui se sont appuyées sur deux anniversaires : les 25 ans de l'inscription au patrimoine mondial du label « chemins de Saint Jacques de Compostelle en France » et les 40 ans de « la fronde de Rocamadour », un évènement dont il fallait raviver la mémoire.

Nous avons donc proposé différentes activités autour de ces thèmes au cours de l'année.

Petite rétrospective des activités de l'Association pour l'année 2023

- 18 Mars 2023 : Assemblée Générale suivie d'une conférence de Nicolas SAVY « Rocamadour, cité religieuse ou place forte du Roi », nous sommes en pleine guerre de 100 ans. Cette conférence a rencontré un franc succès avec plus de 100 participants.
- 17 au 23 juillet : Des bénévoles de l'Association se sont relayés pour encadrer l'exposition « Invention du patrimoine mondial » dans la salle Jean Lurçat de l'Hôtel de Ville.
- 25 juillet : Randonnée pédestre sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.
- 9 septembre : Conférence de Christian GENSBEITEL « Art roman et culte des reliques ». L'étude de l'art roman concernait principalement l'architecture et nous a fait voyager en nouvelle Aquitaine avec de belles découvertes.
- 7 octobre : participation à l'opération « Mille mains à la pâte » qui consiste à la restauration de murets sur les chemins de pèlerinage. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette belle action.



Plus de 30 mètres linéaires de mur en pierres sèches sur le GR 46 près de Mayrinhac-le-Francal au lieu-dit « Montjoie » désormais restaurés.

(Photos avant et après)



Les Amis de Rocamadour - *fin*

- 21 octobre : Conférence de François LARRAMENDY « La Fronde Amadourienne ». Entre 1953 et 1983, 30 années de lutte pour obtenir une déviation afin que les véhicules ne traversent plus notre Cité et que les piétons puissent circuler en toute quiétude. Plus de 130 participants, la verve de François, l'intervention de Mr Martin MALVY ; une très belle réussite qui a permis à nombre d'entre nous de revoir beaucoup de nos anciens sur des documents de qualité, photos ou vidéos. C'était une belle conférence que le public a particulièrement bien appréciée

Un public nombreux pour « La fronde amadourienne



Nos projets pour 2024

- Randonnée sur les chemins de pèlerinage. Reconduction de l'action engagée en 2023.
- Les « Mille mains à la pâte ». Devant le succès rencontré en 2023, il nous a paru important de reconduire cette action en 2024.
- Au moins une sortie pour nos membres, soit à Moissac et Lauzerte soit à Périgueux.
- Publication d'un livre sur la « Fronde Amadourienne ». Devant le succès rencontré lors de la conférence de François LARRAMENDY, le bureau a pensé qu'il était nécessaire de garder une trace écrite de cette présentation, enrichie de documents et de photos d'archives supplémentaires. Il s'agit d'un travail collectif orchestré bien sûr par François.
- Pas moins de 4 conférences (sous réserve de confirmation des intervenants) :

1- « La vie de l'Abbé LEMOZI » par Madame LORBLANCHET. Amédée LEMOZI est né en janvier 1882 à Lentillac-du-Causse. En plus de ses activités religieuses, il a passé de nombreuses années à réaliser des fouilles dans notre belle région. Tour à tour archéologue, spéléologue et préhistorien, il a amassé des merveilles visibles aujourd'hui au Musée de Cabrerets.

2- « Les Croix du canton de Gramat » ouvrage publié par l'Association Racines et présenté par Madame Christiane BOUAT et Bernard Vialatte.

3- « La Santé au Moyen-Age » présentation par Monsieur Olivier MONTAIGNE, chirurgien passionné d'histoire et nouvel amadourien de cœur.

4- « L'évolution du bâti » présentée par Gilles SERAPHIN, archéologue. Les constructions de type « château des Anglais » ont-elles existées aussi à Rocamadour ?

Nous réfléchissons également à des prochains sujets de conférences destinés à un large public d' Amadouriens.

Notre association est ouverte à toutes et tous et nous sommes particulièrement ravis de vous y accueillir lors des animations proposées et serions ravis de compter parmi nous de nouveaux membres afin de travailler à de nouvelles recherches.

L'Assemblée Générale se tiendra le samedi 16 mars 2024.

Brigitte RICHARD
Secrétaire Amis de Rocamadour.

L'Association Mutualiste Agricole de Rocamadour a fêté ses 50 ans



Un demi-siècle au service du handicap

Dès que l'on évoque les débuts du Pech de Gourbière, il convient obligatoirement de rappeler l'action déterminante de ses fondateurs, tant du côté des personnalités que des institutions.

Entre les années 60 et 70, la Mutualité Sociale Agricole du département du Lot se mobilisa fortement pour apporter des solutions à l'insertion des personnes en situation de handicap. D'abord à l'attention des enfants puis, par la suite, celle des adultes.

C'est ainsi qu'en 10 ans, 200 places sont créées, destinées soit à la scolarisation, le travail ou l'hébergement spécialisé.

C'est dans ce cadre que l'ASSOCIATION MUTUALISTE AGRICOLE DE ROCAMADOUR (A.M.A.R.) est créée en 1973 et que, l'Institut Thérapeutique et Ergothérapique du Pech de Gourbière ouvre ses portes le 1er juillet 1975 offrant un accompagnement spécialement dédié aux adultes.

Cette œuvre immense est d'abord le fruit de la volonté d'un homme, André JALLET, ancien directeur de la MSA du Lot.



Cet homme empli de générosité entendait proposer aux familles du Lot des établissements dédiés à l'accueil et à l'insertion des enfants et adultes handicapés mentaux qui, jusqu'au milieu des années 70, vivaient souvent soustraits à la vue du public et reclus.

Ces projets trouvèrent un soutien indéfectible et déterminant auprès des administrateurs MSA de l'époque (**Julien LAPLAZE**, notamment, qui en était le président), de conseillers généraux tels que **Jean DUMAS** et de conseillers municipaux parmi lesquels **Marguerite LAMOTHE** qui fut la première présidente de l'AMAR.







Après l'ouverture par la MSA d'un IME (pour les enfants) puis d'un IMPRO (pour les adolescents) à BOISSOR près de LUZECH, de nouvelles réalisations sont envisagées.

L'Association Mutualiste Agricole de Rocamadour a fêté ses 50 ans - *suite*

Les principales raisons sont les suivantes : (extraits du PV de l'Assemblée constitutive)

L'emploi des personnes handicapées,
L'accompagnement des personnes handicapées inaptes au travail,
Maitriser le développement de BOISSOR,
Mieux répartir l'offre d'accompagnement sur le territoire du Lot.

* Notre objectif est désormais de former et de donner un emploi aux adolescents et adultes qui nous sont confiés, en leur donnant un véritable statut social.

* En outre, après six années de fonction de nos Centres MEDICO-EDUCATIFS, nous savons que tous les handicapés ne pourront pas trouver un emploi en secteur protégé dans des CENTRES d'AIDE par le TRAVAIL, du type de l'IMPRIMERIE ou de la Station d'HORTICULTURE, qui ne recevrons que les éléments les plus doués.

* Le Domaine de BOISSOR atteint un point de développement qui ne saurait être dépassé, si nous voulons en maîtriser la gestion sans nuire pour autant au caractère humain et en quelque sorte familial de nos établissements ;

* Enfin, ne l'oublions pas, que BOISSOR a une situation géographique excentrée, ce qui ne favorise pas les relations affectives indispensables entre les familles et les enfants ou travailleurs.

Vu la position géographique du canton de Gramat et le fait que les autres cantons sont alors déjà pourvus, une implantation sur la commune de Rocamadour est décidée, avec l'appui de la municipalité dont André JALLET est le maire.

L'association AMAR est donc constituée le 27 septembre 1973 en présence de plus de 200 personnes, dont le ministre Bernard PONS, réunies à l'hôtel de ville de Rocamadour.
Son objet est défini comme suit dans les statuts originels :

ARTICLE 2

L'ASSOCIATION a pour objet d'assurer la formation, l'éducation, l'insertion professionnelle et sociale des handicapés mentaux.

Elle est composée d'administrateurs de la MSA, du conseiller général du canton de Gramat et de 2 élus de la municipalité de Rocamadour. A ces représentants s'ajoutent des personnes « désignées volontaires » par André JALLET.

Ceux-ci s'attaquent alors à la mise en œuvre de ce projet. **Et les premières actions consistent à convaincre.**

Tout d'abord, les institutions et les pouvoirs publics qui restent très prudents envers les initiatives hors cadre ; d'autre part, certains amadouriens soucieux de l'impact de l'implantation d'un centre pour handicapés dans leur commune ; enfin, les financeurs dont il n'est pas besoin de rappeler l'esprit de réserve.

Après de longues et âpres batailles administratives, **la construction des premiers bâtiments débute en juin 1974 au lieu dit Pech de Gourbière**, sur un terrain affecté alors au pâturage et cédé par la commune.

50 ans après, l'association reste toujours aussi dynamique avec le souci constant de s'adapter, de toujours mieux accorder son action aux besoins des 110 personnes qu'elle accompagne au quotidien.

L'Association Mutualiste Agricole de Rocamadour a fêté ses 50 ans - *fin*

Schéma de synthèse des agréments actuels

Etablissement de service et d'aide par le travail **E.S.A.T.** (75 places)		
Service d'accompagnement à la vie Sociale **S.A.V.S.**	Foyer d'hébergement pour ouvriers d'ESAT (45 places)	Foyer d'Accueil Médicalisé **F.A.M.** (10 places)

En disposant de 4 structures, le Pech de Gourbière permet de proposer des trajectoires individuelles - de la structure protectrice jusqu'à l'autonomie la plus complète.

Désormais, il constitue à ce titre une réelle plateforme de services.

Le 04 mai 2023, le cinquantième anniversaire de l'AMAR a donné lieu à un temps de festivités en présence de nombreuses personnalités.
De nombreux témoins furent appelés pour faire revivre les premières années.

Parmi eux, des résidents comme Colette, Marie-France ou Serge qui ont été accueillis dès 1975 et le sont toujours aujourd'hui, mais aussi des parents et François LARRAMENDY, ancien directeur, sans oublier Madame Pascale MAUBREY, fidèle administratrice depuis 50 ans.





***

A noter qu'un anniversaire peut en cacher un autre…

« Alors, rendez-vous en 2025,
pour fêter les 50 ans de l'ouverture des établissements du Pech de Gourbière. »

« Comme il y a 10 ans, la population de Rocamadour y sera invitée. »

Denis JUBERT,
Directeur du Pech de Gourbière.

Tennis Club de Rocamadour



Les activités du club de tennis pour la saison 2022/2023

Ecole de tennis : les enfants à partir de 5 ans.

La Fête du Tennis qui se déroule au niveau national le dernier ou premier week-end du mois de juin en même temps que le tournoi de Roland Garros.

Cette manifestation est ouverte à tous, gratuite avec prêt de matériel : raquettes, balles, outils pédagogiques enfants et adultes et jeux divers sur le site du stade de Belveyre. Cette journée se termine par un goûter offert par le club.

Depuis cet été, je remercie **Isabelle Baudet** d'avoir accepté de faire la réservation des courts depuis son magasin de l'Hospitalet.

Pour toute réservation des 2 courts : il suffit aux touristes ou aux personnes non licenciés au club de retirer une carte magnétique au prix de 10 € pour 1h.

Thomas Sauzet de l'OT est toujours le référent au niveau du Club.

En cas de forte chaleur, le court n°1 étant éclairé, jouer en soirée est fort agréable.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Régine Judicis, présidente du club, au : 06.31.07.61.51.

Toute l'équipe du club de tennis vous souhaite des BONNES FÊTES de fin d'année.



Régine JUDICIS. Assca TENNIS

En partenariat avec le Pech de Gourbière : Tennis adapté







Une fois par mois, 4 résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé du Pech de Gourbière de Rocamadour s'initient au tennis adapté. Soit aux terrains de tennis de Rocamadour, soit au sein du Pech de Gourbière. Ce partenariat avec le Tennis Club de Rocamadour répond à plusieurs objectifs tels que maintenir une bonne santé et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire.

Chaque participant a commenté les séances :
Christian nous a dit ''c'est bien, il faut faire du sport, c'est bon pour la santé''. Annie nous explique que ''ça change de la gymnastique''. A son tour, Marie France nous raconte que ''Régine, elle est très sympa, c'est un peu dur'' et pour Jeannette ''le tennis c'est plus facile l'été''.

Une rencontre avec d'autres foyers est envisagée aux beaux jours.

Merci à Régine pour son investissement.

Equipe Accueil de Jour - accueildejour@lepechdegourbiere.fr

Juliette AUDUBERT,
Educatrice.

Rocamadour Aérostat



C'est avec une grande émotion que je me présente à vous aujourd'hui après avoir pris la succession de Jean-Pierre Salgues à la présidence de Rocamadour Aérostat.

Suite à l'obtention de mon brevet de pilotage, je tenais à m'engager dans l'association auprès des nombreux bénévoles qui animent notre majestueuse Cité Amadourienne depuis plus de 30 ans.

2023 aura été une belle année pour le club avec de nombreux vols effectués de pâques à toussaint par les pilotes du club, un engagement de tous les jours, que je souhaite saluer aujourd'hui ainsi que les différents bénévoles qui se rendent disponibles pour réaliser les vols dans des conditions optimales. Cette année 2023 aura été une année favorable à l'envol des Montgolfières depuis notre beau canyon.



Nous ne pouvons parler de Rocamadour Aérostat sans parler des 36ème Montgolfiades de Rocamadour.

Une édition exceptionnelle puisque nous avons eu le plaisir de réaliser les 4 vols du week-end, cela ne nous était pas arrivé depuis la 30ème édition où nous avions eu l'honneur de recevoir la Patrouille de France à Rocamadour.

Ce ne sont pas moins de 50 000 visiteurs qui ont foulés les rues de notre belle Cité les 23 et 24 septembre derniers.

Montgolfières, bandas, mini montgolfière de Mathias, exposition de voitures anciennes, un week-end festif pour le public qui était au rendez-vous !

Cet événement qui ne demande pas moins d'un an de travail pour l'ensemble des bénévoles de l'association, est avant tout un moment de partage, d'échanges et de convivialité pour les membres de l'association mais également avec l'ensemble des équipages qui nous font l'honneur de venir à Rocamadour. Une organisation intense mais fédératrice qui nécessite chaque année de nombreux bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

Merci à vous tous chers bénévoles pour votre dévouement, votre générosité et votre bonne humeur en toute circonstance !

Alors si vous aussi vous souhaitez participer à ce bel événement, n'hésitez pas à vous manifester auprès des membres de l'association et participez aux

37ème Montgolfiades de Rocamadour qui auront lieu les 28 et 29 septembre 2024.



28 ballons dont Dolly la brebis Caussenarde, tout droit venue d'Angleterre, se sont envolés pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Un grand merci à l'ensemble des membres de l'Association, aux bénévoles, partenaires et Amadouriens pour leur implication dans la réussite de cet événement.

Et un grand Merci à Jean-Pierre pour son implication et son dévouement durant toutes ces années.

Un homme de cœur qui aura œuvré avec passion à la présidence de l'Association.

Frédéric FAURIE, Président
Et toute l'équipe de Rocamadour Aérostat.

Fête des Fromages Fermiers et du Rocamadour AOP

Dimanche 28 mai 2023

En ce dimanche ensoleillé et chaud, le parcours de Belveyre se pare de multiples couleurs et nous enchante de multiples odeurs. La **32ème édition** de la fête des fromages fermiers et du Rocamadour AOP est lancée.

Une quarantaine d'exposants représentant divers fromages fermiers, viticulteurs, 'Croustilot', confitures, miels, savons et glaces ont pu régaler nos nombreux visiteurs, autour de nos **invités d'honneurs** les **AOP brie de Melun et Brie de Meaux.** Ce fut notamment près de 1793 Kg de fromages vendus et plus de 900 repas servis.



Les diverses animations ont pu ravir grands et petits : démonstration autour des fabrications du brie et du Rocamadour, les troubadours de Gourdon avec leurs danses folkloriques, les maîtres chiens du CNICG sur le stade et pour les plus petits les très appréciés tours de tracteur par les Jeunes agriculteurs du canton, la maquilleuse Marie des Anges et le manège en bois de Mr Alvirie.

Les plus courageux de nos visiteurs ont rejoint la fête par les bois en suivant les chèvres de Marc et Sophie avec la « rando biquettes ».

Le concours est revenu cette année dans sa forme originelle, une vingtaine de personnes, de la profession ou non, se sont retrouvées à l'Hôtel du Château pour juger une cinquantaine de fromages. La remise des prix a eu lieu l'après-midi sur la fête par les personnalités invitées pour cet évènement.



Nous voulions mettre à l'honneur nos **cinquante bénévoles** : parking, grillades, repas, buvette, concours, mise en place et maintenance, sans qui nous ne pourrions pas réaliser une aussi belle fête un grand merci à tous pour votre implication lors de cette magnifique journée.



Pauline SALGUES.
ASSCA

Le Rugby amadourien : les faits marquants de la saison 2022-2023





Nous avons débuté l'année par un ***déplacement dans le Gers*** pour y affronter l'équipe d'Eauze « Les vieillards Maniaques » au mois de janvier et nous les avons accueillis fin avril.

L'équipe Sevens Of Lot(Rugby à 7 – équipe départementale) est venue sur notre structure pour préparer leur participation au tournoi Garonna Sevens à Toulouse.

- *En Avril* :Tournoi de Gramat auquel nous avons participé

- *Fin mai*, notre traditionnel tournoi qui a pu compter sur 7 équipes, ce fut un grand moment festif.

- *Fin Juin*, un moment unique, la venue des arbitres qui ont officié lors de la coupe du monde de Rugby, pour une semaine de cohésion. Ce fut un moment d'échange très intéressant.



Soirée au café théâtre Côté Rocher



Nous sommes entourés de M. Jaco Peyper (AFS) et de Mr Craig Joubert (AUS).



Au milieu, M Mathieu Raynal (FR)



Nika Amashukeli, plus jeune arbitre de cette délégation a été fait citoyen d'honneur.



Echange entre les arbitres et les élèves de l'école de Rocamadour

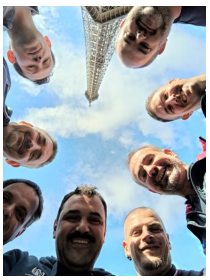

- Nous sommes allés à ***Paris*** pour un petit week-end culturel avec la visite de l'Assemblée Nationale, de la tour Eiffel et enfin pour clore cette sortie passage au Stade de France pour voir la rencontre IRELAND vs NEW ZELAND.



- *En octobre,* réception d'une autre équipe du GERS, « Les Lions d'armagnac » (ancien d'Auch). Une fois de plus, un grand moment.



- *Fin novembre* a eu lieu le Challenge ORANGE, qui a réuni plus de 80 enfants sur notre stade .

- *Début décembre*, nous avons été invités à la remise des trophées du rugby amateur pour le département du LOT à LACAPELLE MARIVAL. Cette année, Florian DELMAS, bénévole au club en charge de l'organisation de nos sorties, a été récompensé. Lors de cette soirée , nous avons pu rencontrer Florian GRIL, président de la FFR et nous avons pu voir la coupe du Monde de Rugby militaire qui a été remporté par la France avec son manager Laurent SCLAFER.

Amitiés sportives,
Alex CARBONNEL et Marc LABORIE
Présidents de RUGBY ROC

Le Rucher Ecole de Rocamadour

Passion et engagement pour les abeilles :

Avec ses 157 adhérents, de tous âges et de tous horizons, le RER témoigne d'un dynamisme fort.

Autour de ses 69 colonies, combinant théorie et pratique, ce ne sont pas moins de 500 heures qui ont été consacrées cette année à la formation, tant des débutants que des apiculteurs confirmés. Les 3 000 heures de bénévolat témoignent de l'implication de ses adhérents dans les missions éducatives, sociales, environnementales et économiques du rucher école.

Des actions novatrices ont également marqué l'année, notamment avec le projet BEEKUBE, qui vise à informatiser le suivi des colonies et l'élevage de reines. En collaboration avec l'entreprise M2I BIOCONTROL, le rucher école a expérimenté des méthodes innovantes pour lutter contre le varroa, contribuant ainsi à la santé des colonies. Renouer avec le monde agricole fait également partie des ambitions du RER : en collaboration avec le GEOC, le projet APIZ pour la réintroduction du sainfoin est une action concrète en faveur de la biodiversité.



L'organisation du premier concours des miels, le 02 décembre 2023, a permis de mettre en lumière la diversité et l'excellence des productions locales de nos apiculteurs, tous engagés dans la charte qualité du RER, garante de bonnes pratiques apicoles.

Enfin, le rucher école se tourne vers l'avenir avec le lancement du projet de construction d'un nouveau bâtiment sur le site du Pech de Gourbière. Un appel à dons est lancé, invitant la communauté à soutenir cette initiative qui permettra d'élargir les capacités d'accueil et d'offrir des installations modernes et conformes aux normes.

Le Rucher École de Rocamadour est un bel un exemple d'engagement communautaire en faveur de la préservation des abeilles et de la biodiversité locale, mais également au service de l'intérêt général et du bien commun.

• Contact : contact@rucher-rocamadour.org
• Site : www.rucher-rocamadour.org
• Facebook : https://www.facebook.com/RucherEcoledeRocamadour
Faire un don via HelloAsso

P.S. : Le RER est habilité à délivrer des reçus fiscaux au titre de l'intérêt général

Olivier du PELOUX.
Président Rucher Ecole

« Fais comme chez toit »

Mis en place en partenariat par SOLIHA et le Département du Lot face à la problématique du logement, en particulier sur notre territoire particulièrement touristique

Je suis propriétaire

J'ai une ou plusieurs chambres ou studios disponibles à mon domicile et je souhaite héberger un jeune travailleur saisonnier ou en apprentissage pour une durée courte, je peux louer ces pièces dans le cadre du dispositif mis en place par SOLIHA : « Fais comme chez TOIT »

Ce dispositif a pour but de **mettre en relation** un jeune et un propriétaire en vue de proposer à l'un une **solution d'hébergement temporaire** et à l'autre un **complément de revenu** et une **présence.**

L'esprit du dispositif est **basé sur le respect de l'autre et le partage.** En revanche, il se distingue de solutions d'hébergement telles que le « logement contre services ». En effet, **aucun service ne peut être exigé de la part de l'une ou de l'autre des parties** et **aucun principe de gratuité n'est prévu.** La volonté d'échange entre les personnes peut s'exprimer sur des points qui sont définis entres les parties elles-mêmes. La **cohabitation est encadrée par des documents contractuels** mis à disposition des parties.

Je suis un jeune travailleur saisonnier ou en apprentissage

J'ai besoin d'un hébergement sur une période courte.

Inscription

Sur le site internet : « https://faiscommecheztoit.fr » et je consulte les annonces qui sont susceptibles de m'intéresser. Je candidate sur une annonce qui me plaît en cliquant sur l'image, et je remplis le formulaire en ligne qui me sera proposé.

Je serai rappelé par SOLIHA, qui vérifiera mon éligibilité à ce dispositif (être titulaire d'un contrat de travail saisonnier ou d'apprenti, ou d'une promesse d'embauche notamment).

En candidatant dans ce dispositif, je profite d'une prestation d'accompagnement complète à chaque étape de l'hébergement et de loyers modérés.

Je profite d'une chambre privative et d'un coin cuisine et salle de bain partagés ou privatifs

Contacts :
- Une ligne téléphonique dédiée : **07 56 41 74 10**
- Une plateforme internet : https://**faiscommecheztoit.fr**
- Une adresse mail : **faiscommecheztoit@soliha.fr**

Une nouvelle association - une nouvelle pratique de bien-être

Le Qi Gong, art énergétique interne, est l'un des piliers de la Médecine Chinoise. Cette discipline active les méridiens, canaux qui transportent l'énergie dans tous les corps et qui relient les différents points énergétiques du corps (points d'acupuncture).

Le Qi Gong présente plusieurs avantages pour qui souhaite entretenir sa forme et son mental grâce à des mouvements lents, concentrés en lien avec la respiration.

Régulièrement pratiqué, il assouplit les muscles et les articulations, et soulage les tensions. Il est bénéfique pour l'hypertension, améliore la digestion, lutte contre le stress et régule les émotions. Enfin, il améliore la concentration, la coordination et le sens de l'équilibre.

Pour pratiquer, pas d'impératif de condition physique. Il est accessible à tous. Il faut être à l'aise, on privilégie donc une tenue ample et confortable ainsi que des chaussures plates et souples.

Au Foyer rural « Mille Clubs » les cours du jeudi à 10h00 et à 17h45 ont commencé début octobre et se poursuivront jusqu'à fin juin.

Il est toujours temps de commencer !

Pour toute information / question : Tel : 06 15 54 41 85 ou Mail : Qiffons.asso@gmail.com.

Véronique VIDAL.
Association QIFFONS

Le Mot de Madame le Maire

Chers Amadouriens, Chères Amadouriennes,

C'est ensemble que nous allons découvrir cette nouvelle année 2024 et comme vous j'espère que le bonheur l'accompagnera le plus souvent, que la santé sera au rendez-vous et qu'ils nous permettront ainsi de vivre le mieux possible comme nous le souhaitons.

Vous énumérer la liste de tout ce qui ne va pas dans le monde et qui impacte notre vie quotidienne, je peux le faire, et, comme le souligne le Président de la République, nous faisons partie de l'effort national.

L'inflation, l'électricité, le réchauffement climatique, les faiblesses structurelles de notre société, tous ces maux faisaient déjà la une en France au siècle dernier… Et nous sommes encore là !

Ce n'est pas de cette Histoire-là dont je veux vous parler bien qu'il soit confortable de se retrancher derrière des constats négatifs. Mais je souhaite vous parler de solidarité, d'humanité, de vous, de nous.

A l'échelon communal, se télescopent l'individualisme et le sens public certes, il est entendable que certains soient en désaccord mais sachez que notre porte est ouverte aux partages d'idées et aux suggestions.

Actuellement, gérer notre commune c'est en priorité faire aboutir les projets commencés, malgré la complexité grandissante des procédures et la raréfaction des moyens ce qui exige, vous l'imaginez bien, de la résistance et un engagement de chaque instant pour toute l'équipe.

Les membres du conseil municipal et nos agents communaux font le « job ». Ils s'emploient à vous rendre la vie et votre cadre de vie, le plus acceptable possible. Les divers articles du bulletin vous le démontrent.

S'installer dans la nouvelle mairie en facilitant le regroupement des services municipaux, moderniser et rénover vos équipements, entretenir le patrimoine et améliorer votre vie de tous les jours sans oublier la prise en compte environnementale sont nos priorités n'en doutez pas !

Nous vivons, vous vivez dans un environnement protégé, nos enfants fréquentent une école communale avec une équipe enseignante de qualité, ils bénéficient d'une restauration scolaire élaborée sur la commune avec un pourcentage important de produits locaux, nous avons un tissu associatif qui anime la commune, sans oublier les bénévoles toujours présents que je remercie, alors comment faire pour retrouver le bien vivre ensemble car plus que jamais nous avons besoin de satisfaction et de cohésion…

Et si nous commencions tout simplement par nous écouter, car il ne faut pas perdre la boussole et s'arrêter de vivre pour vivre ensemble.

Madame le Maire,
Dominique LENFANT.

Renseignements utiles

MAIRIE DE ROCAMADOUR

Tel : 05.65.33.63.26 / Adresse : Rue de la Couronnerie

Mail : accueil@mairierocamadour.fr

Site internet : www.mairierocamadour.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : Matin : 9h/12h – Après-Midi sur rendez-vous uniquement.
- Jeudi : Fermé au public / En cas d'urgence, le jeudi matin, appelez le 0565332982

ANNUAIRE DES SERVICES PUBLICS

Services des Impôts des particuliers de Gourdon

Tel : 05.65.27.54.09

Assainissement collectif – Véolia :Tel : 05.61.80.09.02

Eau potable – SAUR : Tel : 05.81.91.35.07

Electricité De France : Tel : 09.69.32.15.15

Ordures ménagères – SY.MI.C.T.O.M. : Tel : 05.65.21.61.61

Pôle emploi – Souillac : Tel : 09.72.72.39.49

CAF du Lot : Tel : 32.30

Maison des Solidarités Départementale de Gramat
Tel : 05.65.53.47.50

NUMEROS UTILES

SAMU	**15**
POMPIER	**18**
GENDARMERIE	**17**

Pour toute urgence, appelez le numéro unique 112 Numéro européen prioritaire sur les téléphones portables.

Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

ARRETONS LES VIOLENCES
Témoin ou victime
Un Numéro : 39 19

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les Missions : services postaux (affranchissement, vente de timbres, retrait de lettres et colis), les services financiers (retrait de dépôt d'espèces, gestion de dépôt sur compte).

Horaires d'ouverture du bureau de l'Hospitalet :

Lundi (9h15/12h30 – 13h/16h)

Mardi, Jeudi et vendredi (9h15/12h30)

SALLES MUNICIPALES

Le Foyer rural 'Mille Club' à l'Hospitalet et la salle de Mayrinhac-le-Francal, sont disponibles à la location.

Pour toute réservation, merci de contacter la Mairie : Tel : 05.65.33.63.26
Mail : accueil@mairierocamadour.fr

CARTE NATIONALE IDENTITÉ - PASSEPORT

Pour demander ou renouveler votre Carte Nationale d'Identité ou votre Passeport, vous devez contacter la Mairie de Gramat pour prendre rendez-vous.

Tel : 05.65.38.70.41

Les Restos du Cœur à Gramat

Rue du Faubourg Saint-Pierre
Tel : 06.07.78.64.77
Mail : ad46.gramat@restosducoeur.org

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE

Madame Marie-José BESSIERE Tel : 05.65.11.05.21

DEFIBRILLATEURS

Il y a trois défibrillateurs, en fonction, sur la commune de Rocamadour, au niveau de :

- Porte Salmon ;
- E.S.A.T. du Pech de Gourbière ;
- Sanctuaires.

Jean-Baptiste JALLET.

Car Itinérant CAUVALDOR Services

Le Bus des Service publics de CAUVALDOR, co-financé par l'Etat, est un dispositif du Ministère de la Cohésion des territoires, mis en place à l'été 2020. Les missions assurées par les deux agents du Car des Services publics sont :

- Informer sur les démarches et les services publics ;
- Identifier les besoins et accompagner dans la réalisation des démarches ;
- Orienter et se mettre en relation directe avec les bons interlocuteurs ;
- Suivre les dossiers auprès des organismes.

A ce jour, des permanences, par demi-journées, sont tenues dans 23 communes du territoire tout au long de l'année. Les demandes portent sur : l'ANTS (carte grise, permis, carte d'identité et passeport) – Impôts – Retraites – Assurance Maladie – Rénovation Habitat.

Le calendrier de passage du Car à Rocamadour pour le deuxième semestre 2024 sera communiqué ultérieurement.

Les rendez-vous ont lieu au Mille Clubs.

Pour rappel, depuis le mois de juillet 2020, un guichet unique de Maison France Services est installé à Gramat et assure des missions variées : Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique.



Date de présence du Car à **Rocamadour** (1er semestre 24) de **14h** à **17h** les **mercredis** : 10/01, 07/02, 06/03, 03/04, 29/05, 26/06.

Tél : 06.49.22.13.65
ou 06.49.22.13.64

En dehors du passage du car, il est possible de joindre les structures de :

Gramat : 05.82.12.00.23 ou
Martel : 05.82.13.00.85

LOT AIDE A DOMICILE

Les Missions : Maintien à domicile / Portage des repas / Services ménagers / Jardinage et petit bricolage

Les contacter :
Tel :0 805 69 69 46
Mail : lad@epl-lad.org
Site internet : www.lotaideadomicile.com

A. D. M. R.

Les Missions : Maintien à domicile / Portage des repas / Services ménagers / Garde d'enfants

Les contacter : Tel : 05.65.33.15.77 / Adresse : 33, Avenue du 11 novembre – 46500 Gramat

EMPLOI SERVICE GRAMAT

Les Missions : Employé(e) de maison, Jardinier, Personnel polyvalent entretien cadre de vie, baby-sitter, Manutentionnaire, Agent d'entretien, Personnel polyvalent hôtellerie/restauration, Vendeur/Vendeuse.

Les contacter : Tel : 05.65.38.88.80
www.*emploi*-services-gramat.fr

PACS et MARIAGE

Depuis le 1er novembre 2017, la conclusion d'un PACS peut se faire chez un notaire mais également en mairie. Comme pour le mariage, contactez le secrétariat de mairie afin de constituer un dossier **et de fixer un rendez-vous.**

Retrouvez toutes les informations relatives au PACS et au mariage sur : **www.servicepublic.fr.** Pour toute demande d'informations relative aux droits des biens, de la famille et aux conséquences du PACS ou du mariage, consultez votre notaire.

CABINET INFIRMIÈRES DE ROCAMADOUR

Mesdames Elodie Delecroix, Sylvie Carrié et Charlotte Maquinghen sont installées : Z.A. de la Gare de Rocamadour. **Tel : 06.42.82.51.77**

ÉTAT CIVIL 2023

Bienvenue aux nouveaux-nés :

Le **14/07**, Romy Petraud à Blanat ;
Le **10/10**, Paul Labourel à Blanat ;

Ils se sont dit 'OUI' :

Le **29/04**, Daniel de Almeida et Stéphanie Diaz ;
Le **15/08**, Eric Rolland et Muriel Balluteau ;
Le **29/09**, Tristan Peytavi et Giuliana Torsiello ;
Le **14/10**, Johsua Laillier et Amandine Calore ;
Le **28/10**, Sylvain Bricault et Lesly Dufour ;

Ils se sont Pacsés :

Le **28/04**, David Regnier et Angélique Debuire ;

Ils nous ont quittés :

Le 27/12/22, Mme Huguette, veuve Sourzac, née Fabre ;
Le 11/01/23, Mme Marcelle, veuve Moulis, née Vila ;
Le 01/06/23, Mme Renée Pagès, née Darnis ;
Le 02/09/23, M. Michel Royens ;
Le 08/10/23, M. Walter Dolphyn ;
Le 24/12/23, M. Steven Laurent ;



La municipalité de Rocamadour vous convie

à la traditionnelle cérémonie des vœux :

Samedi 20 janvier 2024 à 15h au Mille club

Celle-ci sera suivi d'un temps d'échange et de partage de la galette des rois.

Le saviez-vous ?

La grande histoire de notre petit fromage

Jadis appelé « Cabécou de Rocamadour », petit fromage de chèvre en occitan, L'AOC Rocamadour fait partie des plus anciens produits des Causses du Quercy. Au XVe siècle, ces petits palets de chèvre sont cités en tant que valeur de métayage et d'impôt. **Ainsi la dîme (l'impôt de l'époque) était fixée en fromage.**

On raconte que les moines cisterciens qui vivaient dans la Cité mariale décourageaient les hommes de manger de la viande et les incitaient à préférer les produits fromagers.

Ils étaient ainsi les premiers promoteurs de notre fromage de chèvre.

Aujourd'hui, le Rocamadour a traversé les âges et est devenu une référence pour les connaisseurs de fromage de chèvre.

(Source : site internet de l'AOP Rocamadour)

Ce bulletin a été rédigé par l'ensemble du Conseil Municipal. Sa réalisation, sa mise en page et son impression on été supervisées par les élus référents Martine Greze et Jean-Baptiste Jallet, ainsi que par l'équipe administrative : Maryline, Nathalie, Séverine, Anne.

Ne pas jeter sur la voie publique.